

2019

L'année de la lutte contre la corruption par excellence



l'esprit de distribution "anarchique" de la rente. Mieux encore, il s'est engagé à restaurer l'autorité de l'Etat à travers la moralisation de la vie politique, la poursuite de la lutte contre la corruption, tout en soulignant la nécessité d'en finir avec "la politique d'impunité et les pratiques liées à la distribution anarchique des recettes pétrolières". En début de ce mois de décembre, le tribunal de Sidi M'hamed avait prononcé des peines allant de l'acquittement à 20 ans de prison ferme assorties d'amendes allant de 100.000 DA à deux (2) millions de DA à l'encontre d'anciens ministres et hommes d'affaires impliqués dans l'affaire du montage automobile qui a causé une perte de plus de 128 milliards de DA au Trésor public.

La lutte contre la corruption n'atteindra ses objectifs qu'après la récupération des fonds détournés

Poursuivi pour "bénéfice de l'autorité des agents de l'Etat en vue de la conclusion de marchés publics" et de "blanchiment d'argent", l'homme d'affaires, Hassan Larbaoui a été condamné à 6 ans de prison ferme et d'une amende d'un (1) million DA avec confiscation des fonds saisis. L'homme d'affaires, Mohamed Bairi, poursuivi pour le

délit d'"incitation d'agents à exploiter leur influence en vue de conclure des marchés publics", a été condamné à 3 ans de prison ferme assortie d'une amende de 200.000 DA, tandis que Fares Sellal, fils de l'ancien Premier ministre, a été condamné à 3 ans de prison ferme assortis de 200.000 DA d'amende pour délit de "participation à l'incitation d'agents publics à conclure les marchés publics". En plus de ces condamnations, d'autres anciens ministres et hauts responsables sont actuellement en détention provisoire ou sous contrôle judiciaire, notamment Amara Benyounes (ancien ministre du Commerce), Djamel Ould Abbas (ancien ministre de la Solidarité nationale et de la Famille), Saïd Barkat (ancien ministre de la Solidarité nationale et de la famille), Amar Ghoul (ancien ministre des Travaux publics), Abdelghani Hamel (ex-DGSN), Abdelhafidh Feghouli (ancien vice-président de Sonatrach).



L'année 2019 a été celle de la lutte contre la corruption par excellence, compte tenu des procès intentés contre d'anciens hauts responsables au sein de l'Etat, impliqués dans des affaires de corruption et de blanchiment d'argent, un fait inédit dans les annales de la justice algérienne. Cette première dans l'Histoire de l'Algérie confirme les changements et les mutations que connaît le pays et prélude la fin de l'ère de l'impunité

en ce sens que d'anciens hauts responsables, à leur tête les deux ex-Premiers ministres, Ahmed Ouyahia et Abdelmalek Sellal, ont été condamnés, respectivement à 15 et 12 ans de prison ferme, de même que d'anciens ministres et hommes d'affaires impliqués dans des affaires de corruption. La lutte contre ce phénomène est loin d'être une simple campagne de conjoncture, dans la mesure où le nouveau président de la République, Abdel-

madjid Tebboune, s'est engagé, au lendemain de son élection, à poursuivre la lutte contre la corruption. Il avait également renouvelé cet engagement dans son discours d'investiture, en précisant que "la grâce présidentielle ne touchera pas les personnes condamnées et impliquées dans des affaires de corruption". Ainsi, dans sa feuille de route, le président de la République a mis l'accent sur la lutte "organisée" contre la corruption, déplorant

L'Etat mobilise tous les moyens pour éradiquer la corruption

La lutte contre la corruption, intervenue dans la sillage du mouvement populaire du 22 février 2019, était l'une des principales revendications des Algériens. En ce sens, cette revendication a été inscrite parmi les priorités de l'Etat avec la mobilisation de tous les moyens nécessaires pour éradiquer ce fléau qui a pris des proportions alarmantes ces dernières années et porté atteinte à l'économie nationale. Cette volonté d'en finir avec ce phénomène a été concrétisée par les changements opérés au niveau institutionnel, à l'instar de la nomination, en

mai 2019, d'un nouveau président de l'Organe national de prévention et de lutte contre la corruption (ONPLC), Tarek Kour en remplacement de Sebaïbi Mohamed. L'ONPLC est une autorité administrative "indépendante", dont la mission est, entre autres, de "proposer et de contribuer à animer une politique globale de prévention de la corruption, consacrant les principes de l'Etat de droit et reflétant l'intégrité, la transparence ainsi que la responsabilité dans la gestion des biens et des deniers publics". Doté de moyens humains et matériels nécessaires à l'accomplissement de ses missions, il est habilité à demander aux administrations, institutions et organismes publics ou privés ou à toute personne physique ou morale de lui communiquer tout document ou information qu'il juge utile pour la détection des faits de corruption. Les changements ont concerné également l'Office central de la répression de la corruption (OCRC), dont le



Nouveau gouvernement Abdelaziz Djerad veut regagner la confiance du peuple

Le nouveau Premier ministre Abdelaziz Djerad aura certainement la lourde tâche de rétablir la confiance qui se trouve en rupture entre le peuple et son gouvernement depuis plusieurs années. D'ailleurs, en tant que politologue, Abdelaziz Djerad a eu déjà s'exprimer sur la crise que traverse le pays, en estimant nécessaire «la levée des verrous constitutionnels qui empêchent la satisfaction des revendications du hirak» et «la mise en place de mécanismes permettant l'organisation d'une élection ouverte». Il était également contre le maintien du gouvernement Bedoui. Aussitôt après sa nomination, le nouveau Premier ministre affirme vouloir regagner la «confiance» du peuple algérien. Dans sa première déclaration, il a insisté sur la nécessité de «travailler ensemble pour relever les défis socioéconomiques auxquels se heurte le pays». «J'ai été reçu par le président de la République qui m'a chargé de former le gouvernement et je le remercie infiniment pour la confiance qu'il a placée en ma personne», a-t-il déclaré. Et d'ajouter : «Nous sommes aujourd'hui devant un défi majeur qui consiste en le recouvrement de la confiance en notre société». Abdelaziz Djerad émet le souhait de travailler avec l'ensemble des compétences nationales, des cadres du pays et des citoyens et citoyennes en vue de «relever les défis socioéconomiques et sortir de cette période délicate que traverse notre pays».

« la situation que traverse le pays nous interpelle, plus que jamais, à parfaire notre gouvernance pour corriger les points faibles de notre pays, réunir les conditions nécessaires à la relance de la croissance économique, au développement de notre pays et à la consolidation de sa place dans le concert des Nations ».

Selon de nombreux l'Algérie, à travers ses différentes composantes sociales, ne sera plus jamais comme avant malgré quelques turbulences. Djerad a plaidé à ce propos, pour un climat apaisé, du fait

des importants défis économiques, sociales et géostratégiques qui attendent l'Algérie, saluant au passage la grande maturité de l'ANP et des forces de sécurité pour la protection des biens et personnes sans compter la défense des frontières. Dans ce sens, M. Tebboune s'était engagé à ouvrir de nombreux chantiers impératifs à l'édification d'une Algérie nouvelle et à la satisfaction des profondes aspirations du peuple. A travers son programme, M. Tebboune prône une nouvelle politique de développement hors-hydrocarbures, la substitution des produits importés par d'autres locaux en vue de préserver les réserves de change, la promotion des start-up et le renforcement du rôle économique des collectivités locales dans le développement et la diversification de l'économie nationale. Une amélioration du climat des affaires, l'encouragement de l'investissement notamment extérieur direct sont aussi prévus dans ce programme. Le chef de l'Etat avait, d'autre part, relevé que l'Algérie avait besoin en cette période délicate de classer ses priorités pour éviter des lendemains incertains, assurant que l'Etat « sera à l'écoute des aspirations profondes et légitimes de notre peuple au changement radical du mode de gouvernance et à l'avènement d'une nouvelle ère, fondée sur le respect des principes de la démocratie, de l'Etat de droit, de la justice sociale et droits de l'Homme ». Il avait également souligné que la situation que traverse le pays « nous interpelle, plus que jamais, à parfaire notre gouvernance pour corriger les points faibles de notre pays, réunir les conditions nécessaires à la relance de la croissance économique, au développement de notre pays et à la consolidation de sa place dans le concert des Nations ».

le président de la République a mis l'accent sur un amendement de la Constitution dont les principaux contours porteront sur la limitation du renouvellement du mandat présidentiel à une seule fois, la réduction des prérogatives du Président pour prévenir les



dérives autocratiques, la séparation et l'équilibre des pouvoirs et la consécration de la protection des droits de l'Homme, des libertés individuels, collectives, de la presse et de manifestation

Dans l'objectif de lever ces défis, « nous devons dépasser, le plus vite possible, la situation politique actuelle pour entamer l'examen des questions essentielles pour le pays, à travers l'adoption d'une stratégie globale fondée sur une vision politique claire à même de rétablir la confiance du peuple en son Etat et assurer sa mobilisation (peuple) afin de garantir sa stabilité et son avenir », a-t-il estimé, soulignant que cette stratégie vise à « restaurer l'autorité de l'Etat, à travers la poursuite de la lutte contre la corruption, la politique d'impunité et les pratiques relatives à la distribution anarchique des recettes pétrolières ». Il avait, en outre, mis l'accent sur l'impérative relance du développement économique à travers de grands projets et infrastructures de base, en sus de l'encouragement de l'investissement productif, la diversification du tissu industriel à travers la promotion des petites et

moyennes entreprises (PME) et de l'activité économique créatrice de postes d'emploi. Dans cette perspective, M. Tebboune a souligné que l'Algérie avait besoin d'établir des priorités. Parmi les points figurant sur sa feuille de route, le président de la République a cité la lutte contre la corruption et l'esprit de distribution anarchique de la rente. Rappelant ses engagements contractés durant la campagne électorale, le président de la République a mis l'accent sur un amendement de la Constitution dont les principaux contours porteront sur la limitation du renouvellement du mandat présidentiel à une seule fois, la réduction des prérogatives du Président pour prévenir les dérives autocratiques, la séparation et l'équilibre des pouvoirs et la consécration de la protection des droits de l'Homme, des libertés individuels, collectives, de la presse et de manifestation. Le chef de l'Etat se fixe également pour priorité de moraliser la vie politique et de restituer la crédibilité aux institutions élues à travers la révision de la loi électorale, notamment les conditions relatives à l'éligibilité. Sur un autre chapitre, M. Tebboune devrait prendre des mesures d'ur-

gence pour sauver les entreprises algériennes en difficulté et, dans cette optique plus précisément, il a été interpellé récemment par le Forum des chefs d'entreprises (FCE) qui a mis l'accent sur la gravité de la crise économique qui s'est installée dans la plupart des filières en Algérie notamment le BTPH, l'industrie pharmaceutique, les services, les TPE/PME. Selon lui, 60% du tissu économique algérien est sinistré avec plus de 650.000 emplois perdus dans les différents secteurs d'activités. Cette situation exige « un engagement de très haut niveau, rompre avec les pratiques du passé et écouter ce que la communauté d'affaires réclame », selon le FCE qui a invité le nouveau président à « porter un message d'espoir aux entreprises pour la préservation des postes d'emploi et le maintien du processus de création de richesse ». Dans ce sens, il a plaidé pour des « actions courageuses destinées à réformer profondément l'ensemble de l'encadrement juridique de l'économie et à faciliter davantage l'acte d'investir, tout en associant les acteurs économiques dans la prise de décisions ».

H.M

45e Mardi de mobilisation des étudiants Les revendications demeurent toujours les mêmes

Les étudiantes et les étudiants étaient à nouveau avant hier mardi dans la rue pour manifester en faveur du changement du système comme ils le font depuis le 22 février dernier. Les villes du pays à l'instar de la capitale Alger ont vibré au rythme des marches de la communauté universitaire rejointe par des citoyennes et des citoyens ce 45e mardi pour scander et brandir les slogans du Hirak à savoir le refus de tout dialogue avec le président Tebboune, la libération de tous les détenus et la poursuite du mouvement jusqu'à la satisfaction de toutes les revendications. Le départ en vacances ne semble pas avoir affecté la mobilisation des étudiants ce mardi à Alger, Béjaia, Tizi Ouzou, Oran, Mostaganem, Constantine, Adrar et dans d'autres villes du pays. Des slogans hostiles à l'offre de dialogue de la part du président Tebboune et en faveur de l'instauration d'une période de transition démocratique et d'un état civil et non militaire ont été réitérés à l'occasion par les manifestants. La sortie de prison de nombreux détenus du Hirak a été saluée par les manifestants sans manquer d'exiger que



tous les détenus soient libérés sans condition. L'agression des manifestants durant les récentes marches des vendredis à Oran,

Constantine, Bordj Bou Arreridj, Annaba, Mostaganem, Sidi Bel Abbès, Tiaret et dans d'autres villes a été dénoncée ce mardi par

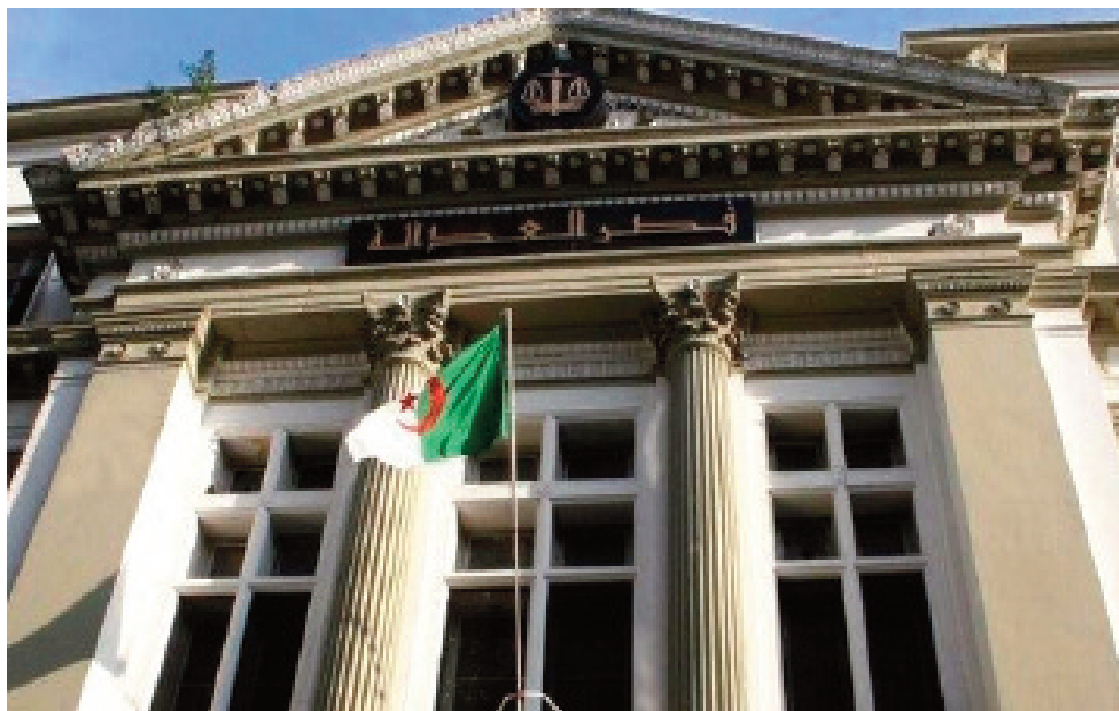
les hirakistes. A noter que les marches se sont déroulées dans le calme sans incident.

M.M

2019

L'année de la lutte contre la corruption par excellence

L'année 2019 a été celle de la lutte contre la corruption par excellence, compte tenu des procès intentés contre d'anciens hauts responsables au sein de l'Etat, impliqués dans des affaires de corruption et de blanchiment d'argent, un fait inédit dans les annales de la justice algérienne. Cette première dans l'Histoire de l'Algérie confirme les changements et les mutations que connaît le pays et prélude la fin de l'ère de l'impunité en ce sens que d'anciens hauts responsables, à leur tête les deux ex-Premiers ministres, Ahmed Ouyahia et Abdelmalek Sellal, ont été condamnés, respectivement à 15 et 12 ans de prison ferme, de même que d'anciens ministres et hommes d'affaires impliqués dans des affaires de corruption. La lutte contre ce phénomène est loin d'être une simple campagne de conjoncture, dans la mesure où le nouveau président de la République, Abdelmadjid Tebboune, s'est engagé, au lendemain de son élection, à poursuivre la lutte contre la corruption. Il avait également renouvelé cet engagement dans son discours d'investiture, en précisant que "la grâce présidentielle ne touchera pas les personnes condamnées et impliquées dans des affaires de corruption". Ainsi, dans sa feuille de route, le président de la République a mis l'accent sur la lutte "organisée" contre la corruption, déplorant l'esprit de distribution "anarchique" de la rente. Mieux encore, il s'est engagé à restaurer l'autorité de l'Etat à travers la moralisation de la vie politique, la poursuite de la lutte contre la corruption, tout en soulignant la nécessité d'en finir avec "la politique d'impunité et les pratiques liées à la distribution anarchique des recettes pétrolières". En début de ce mois de décembre, le tribunal de Sidi M'hamed avait prononcé des peines allant de l'acquittement à 20 ans de prison ferme assorties d'amendes allant de 100.000 DA à deux (2) millions de DA à l'encontre d'anciens ministres et hommes d'affaires impliqués dans l'affaire du montage automobile qui a causé une perte de plus de 128 milliards de DA au Trésor public. Il s'agit notamment de l'ancien ministre de l'Industrie et des Mines, Abdesslem Bouchouareb, contre lequel un mandat d'arrêt international a été lancé et qui a été condamné par contumace à 20 ans de prison ferme assortie d'une amende d'un (1) million de DA pour "octroi d'indus avantages", "abus de fonction", "dilapidation volontaire de deniers publics", "blanchiment d'argent" et "fausse déclaration". L'ancien Pre-



mier ministre, Ahmed Ouyahia, a été, quant à lui, condamné à une peine de 15 ans de prison ferme assortie d'une amende de deux (2) millions de DA pour les mêmes charges retenues contre Bouchouareb, avec la confiscation de tous ses biens saisis, l'obligation pour lui de restituer le profit illicite, qu'il soit chez ses ascendants, descendants ou parents par alliance, et sa privation de ses droits civils et politiques. Pour sa part, l'ancien Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a été condamné à 12 ans de prison ferme et une amende d'un (1) million DA pour "octroi d'indus avantages lors de la passation de marchés", "abus de fonction", "dilapidation volontaire de deniers publics", "fausse déclaration" et "participation au financement occulte de la campagne électorale de l'ex-président Abdelaziz Bouteflika". Le tribunal a également ordonné à Sellal la restitution du profit illicite même s'il se trouve chez ses ascendants, descendants ou parents par alliance. La même juridiction a, par ailleurs, condamné les deux anciens ministres de l'Industrie, Youcef Yousfi et Mahdjoub Bedda, à des peines de 10 ans de prison ferme assortie d'une amende de 500.000 DA pour "octroi d'indus avantages lors de la passation de marchés", "abus de fonction" et "dilapidation volontaire de deniers publics". Le juge a prononcé, en outre, une peine de 5 ans de prison ferme assortie d'une amende de 200.000 DA à l'encontre de l'ancienne wali Nouria Yamina Zerhouni pour délit d'abus de fonctions, tandis que l'ancien ministre du Transport et Travaux publics Abdelghani Zaalane a été acquitté

du délit de financement occulte de la campagne électorale de l'ex-président. Des peines de prison ferme de 7 ans de prison et une amende de 500.000 DA ont été également infligées à l'homme d'affaires, Ali Haddad, condamné pour le délit de participation au blanchiment d'argent et financement occulte de la campagne électorale du 5e mandat. L'homme d'affaires, Ahmed Mazouz, a été condamné, de son côté, de 7 ans de prison ferme et d'une amende ferme de (1) million DA avec confiscation des fonds saisis, pour incitation d'agents publics en vue d'obtenir un indu privilégié, de bénéficiaire de l'influence des agents de l'Etat, de blanchiment d'argent avec dissimulation de son origine et de financement des partis politiques.

La lutte contre la corruption n'atteindra ses objectifs qu'après la récupération des fonds détournés

Poursuivi pour "bénéfice de l'autorité des agents de l'Etat en vue de la conclusion de marchés publics" et de "blanchiment d'argent", l'homme d'affaires, Hassan Larbaoui a été condamné à 6 ans de prison ferme et d'une amende d'un (1) million DA avec confiscation des fonds saisis. L'homme d'affaires, Mohamed Bairi, poursuivi pour le délit d'"incitation d'agents à exploiter leur influence en vue de conclure des marchés publics", a été condamné, de son côté, d'une peine de prison ferme de 3 ans assortie d'une amende de 200.000 DA, tandis que Fares Sellal, fils de l'ancien Premier ministre, a été condamné à 3 ans de prison ferme assortis de 200.000 DA d'amende pour délit de "participation à l'incitation

d'agents publics à conclure les marchés publics». En plus de ces condamnations, d'autres anciens ministres et hauts responsables sont actuellement en détention provisoire ou sous contrôle judiciaire, notamment Amara Benyounes (ancien ministre du Commerce), Djamel Ould Abbes (ancien ministre de la Solidarité nationale et de la Famille), Saïd Barkat (ancien ministre de la Solidarité nationale et de la famille), Amar Ghoul (ancien ministre des Travaux publics), Abdelghani Hamel (ex-DGSN), Abdelhafidh Feghouli (ancien vice-président de Sonatrach), Hamid Melzi (ex-DG de l'Etablissement public SAHEL et ex-P-dg de la Société d'investissements hôteliers SIH), Mourad Oulmi (homme d'affaires), Mahieddine Tahkout (homme d'affaires), les frères Réda, Abdelkader, Karim et Tarek Kouninef (hommes d'affaires) et Issad Rebrab (homme d'affaires). D'autres procès sont également prévus, ce qui dénote de profondes ramifications du phénomène de la corruption en Algérie.

L'Etat mobilise tous les moyens pour éradiquer la corruption

La lutte contre la corruption, intervenue dans la sillage du mouvement populaire du 22 février 2019, était l'une des principales revendications des Algériens. En ce sens, cette revendication a été inscrite parmi les priorités de l'Etat avec la mobilisation de tous les moyens nécessaires pour éradiquer ce fléau qui a pris des proportions alarmantes ces dernières années et porté atteinte à l'économie nationale. Cette volonté d'en finir avec ce phénomène a été concrétisée par les changements opérés au niveau institutionnel, à l'instar de la nomination, en mai 2019, d'un nouveau président de l'Organe national de prévention et de lutte contre la corruption (ONPLC), Tarek Kour en remplacement de Sebaïbi Mohamed. L'ONPLC est une autorité administrative "indépendante", dont la mission est, entre autres, de "proposer et de contribuer à animer une politique globale de prévention de la corruption, consacrant les principes de l'Etat de droit et reflétant l'intégrité, la transparence ainsi que la responsabilité dans la gestion des biens et des deniers publics". Doté de moyens humains et matériels nécessaires à l'accomplissement de ses missions, il est habilité à demander aux adminis-

trations, institutions et organismes publics ou privés ou à toute personne physique ou morale de lui communiquer tout document ou information qu'il juge utile pour la détection des faits de corruption. Les changements ont concerné également l'Office central de la répression de la corruption (OCRC), dont le directeur général, Mokhtar Rahmani, a été remplacé le même mois, par Mokhtar Lakhdari. Cet organisme est chargé de constater les infractions dans le cadre de la lutte contre la corruption avec la possibilité d'intervenir dans un territoire de compétences élargi au niveau national. Parmi ses objectifs, figure également le renforcement des outils de lutte contre la corruption et toute forme d'atteinte à l'économie nationale et aux deniers publics. Il est chargé aussi de procéder à des enquêtes sur des faits de corruption et d'en déferer les auteurs devant la juridiction compétente. Le département de la Justice a également connu des changements avec la nomination, en juillet 2019, de Belkacem Zeghmami au poste de ministre de la Justice, Garde des Sceaux, en remplacement de Slimane Brahmi, dont il a été mis fin aux fonctions. Le même jour (31 juillet), le chef de l'Etat sortant, Abdelkader Bensalah, avait nommé Mohamed Zoughar, secrétaire général du ministère de la Justice, en remplacement de Samir Bourehil, dont il a été mis fin à ses fonctions. Des changements qui s'inscrivent dans le sillage de l'opération de poursuite du processus de lutte contre la corruption à tous les niveaux. Même l'ex-ministre de la Justice, Tayeb Louh est cité dans des affaires de corruption puisqu'il se trouve actuellement en détention préventive. Il est poursuivi pour "abus de fonction, entrave à la justice, incitation à la partialité et incitation à faux en écriture officielle". L'Armée nationale populaire s'est également engagée à accompagner la justice dans l'opération de lutte contre la corruption. En ce sens, le défunt général de corps d'Armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP) s'était engagé à lutter contre ce fléau avec "résolution, rigueur et constance avant et après les présidentielles". "Aucun espoir que la corruption persiste dans notre pays. Point d'horizons aux corrupteurs et notre pays reprendra son chemin de nouveau sur des fondements solides où la loi règnera et la légitimité constitutionnelle prévaudra", avait-il affirmé. A cet effet, le regrette n'avait pas cessé d'appeler le peuple algérien à faire montre d'une "extrême vigilance" et à demeurer "solidaire" avec son Armée afin d'empêcher les instigateurs des plans pervers de s'infiltrer dans ses rangs "quelles que soient les conditions et les circonstances", mettant en avant "le défi majeur que constitue la lutte contre la corruption, qui possède aujourd'hui des ramifications politiques, financières et médiatiques, ainsi que de nombreux lobbies infiltrés au sein des institutions du pays". Les propos du défunt Ahmed Gaïd Salah sonnent désormais comme un testament pour la poursuite de la lutte contre la corruption jusqu'à son éradication totale.

H.M /Ag



Education: Plus de 9,2 millions d'élèves scolarisés en 2018-2019

Plus de 9,2 millions d'élèves, tous cycles confondus, étaient scolarisés au terme de l'année scolaire 2018-2019, avec un taux de féminisation de 49%, a indiqué l'Office National des Statistiques (ONS). Durant l'année scolaire écoulée, le total des élèves scolarisés a atteint 9.211.640 élèves, tous cycles confondus, contre 8.924.230 durant l'année scolaire 2017-2018, en hausse de 3,22% (287.410 élèves), avec un taux de féminisation moyen de 49%, soit 4.500.321 filles, précisent les données statistiques d'une nouvelle publication élaborée par l'Office sur les principaux indicateurs du secteur de l'Education Nationale (EN). Cette publication, première du genre, met en exergue l'évolution des principaux indicateurs du secteur à travers les différents cycles de l'enseignement (préscolaire, primaire, moyen et secondaire), l'encadrement pédagogique ainsi que le nombre d'établissements scolaires. Les indicateurs clés du secteur montrent que les élèves du palier primaire (y compris les élèves du préparatoire) représentent plus de 54% (5.009.230) du total des enfants scolarisés. Pour les enseignants, dans les différents cycles scolaires, leur nombre total s'est établi à 478.985 durant l'année scolaire 2018-2019 contre 471.059 durant la période 2017-2018, soit une hausse de 1,7%. En ce qui concerne les établissements scolaires, le secteur comptait 26.982 établissements dont 19.037 écoles



primaires, 5.512 collèges et 2.433 lycées. Selon le cycle scolaire, le nombre des établissements de l'enseignement préparatoire a été de 495.481 établissements, contre 512.068 durant la période 2017-2018, en baisse de 3,23%, soit 16.587 élèves en moins. Le nombre d'enseignants dans le préparatoire s'est établi à 17.791 enseignants contre 18.030, en diminution de 1,3%, alors que le nombre des salles de classe utilisées s'élève à 16.901 classes contre 17.243, en baisse de 2,02%.

Près de 50.000 nouveaux élèves dans le cycle primaire

Durant l'année scolaire 2018-2019, un total de 4.513.749 élèves a été

inscrit au cycle primaire contre 4.373.459 élèves durant la période précédente, en hausse de 3,21% (140.290 élèves). Les nouveaux élèves inscrits en première année primaire se sont établis à 934.521 élèves contre 884.712 en 2017-2018, en hausse de 5,63%, ce qui représente 49.809 nouveaux élèves. Pour les enseignants du cycle primaire, leur nombre s'élève à 199.850 contre 195.459, en légère hausse (2,24%), soit 4.391 enseignants en plus. Cette tendance haussière a été, également relevée pour ce qui est du nombre des établissements scolaires, puisque l'Office dénombre 18.856 établissements et 133.816 salles de classes utilisées (contre 131.218 salles). Pour l'enseignement moyen,

tous les indicateurs sont en hausse. Ce cycle a accueilli 2.979.737 élèves avec un taux de féminisation de 48%, contre 2.811.648 élèves en 2017-2018, en augmentation de +6% (168.089 élèves). Pour ce qui est des enseignants, ils totalisent 159.065 enseignants contre 156.182 (+1,84%). Les femmes ont représenté 72% de ce total. Les établissements opérationnels du cycle moyen s'élèvent à 5.512 contre 5.455, enregistrant une légère augmentation de (+1%). Le nombre des élèves, scolarisés au niveau secondaire, s'est élevé à 1.222.673 élèves, dont 55% de filles et 45% de garçons, soit 4.382 élèves de moins par rapport à la même période de comparaison. En revanche, le nombre d'ensei-

gnants a atteint 102.279 enseignants, en légère augmentation (+1%). Le nombre d'établissements a connu une légère hausse (+2%) à 2.433 établissements contre 2.392.

Alger compte le nombre d'élèves le plus élevé dans différents cycles

Selon les données statistiques de la publication, qui proviennent du ministère de l'EN, la wilaya d'Alger comptait le nombre le plus élevé des élèves dans les différents cycles d'enseignement. Le nombre d'élèves en préscolaire à Alger a été de 23.342 élèves, soit 4,71% du total national (495.481), suivi par Chlef, Tizi-Ouzou, El Oued et Batna. La capitale du pays a également recensé le nombre le plus important d'élèves dans l'enseignement primaire, avec 350.162 élèves, ce qui représente un taux de 7,76% du nombre global national (2.979.737) de ce cycle, suivie de Sétif, Batna, Blida et M'Sila. La répartition par wilaya dans le cycle moyen met en avant, également, une forte concentration à Alger, avec 246.263 élèves, soit 8,26% du total national (2.979.737), suivie de la wilaya de Sétif, Oran, Blida et Batna. Pour le secondaire, Alger occupe aussi la première place avec 107.263 élèves, ce qui représente 8,77% du total national (1.222.673), suivie des wilayas de Sétif, Batna, et Oran.

H.H / Ag

Mouvement El-Bina Bengrina appelle à aider le prochain gouvernement à faire sortir le pays de la crise



Le président du mouvement El-Bina Abdelkader Bengrina a appelé hier à Alger toutes les forces politiques nationales, particulièrement l'opposition à aider le prochain gouvernement à faire sortir le pays de la crise qui prévaut depuis près d'une année. "Qu'il fasse partie ou non du nouveau Gouvernement, le mouvement El-Bina appelle tous les enfants bienveillants de ce pays, pouvoir et opposition, à aider le prochain gouvernement, loin de toute surenchère autour des crises et des différends politiques pour faire sortir l'Algérie de sa crise socioéconomique", a indiqué M. Bengrina lors d'une activité de sa formation politique. Même si le mouvement El-Bina ne fait pas partie du nouveau gouvernement qui sera prochainement annoncé, le parti ne cessera de soutenir ce dernier dans sa démarche pour faire sortir l'Algérie de sa crise, a-t-il dit, soulignant que le gouvernement doit répondre aux aspirations du peuple algérien exprimées lors du hirak du 22 février dernier. Le mouvement El-Bina tendra la main aux institutions de l'Etat algérien et les soutiendra dans leur politique de dé-

fense, de sécurité et de stabilité du pays ainsi que dans leurs relations extérieures, a souligné M. Bengrina. Abordant, dans le même contexte, le dossier de la révision de la Constitution, M. Bengrina a mis en exergue la nécessité à ce que les libertés collectives, les libertés individuelles et la liberté de l'information y soient consacrées, ajoutant que son parti aspirait à "un dialogue national inclusif". Le chef du parti a également abordé le Code électoral qui doit être revu, a-t-il dit, de façon à consacrer "la concurrence entre les forces politiques au service de la Patrie et du citoyen, loin de l'époque de la corruption politique", soulignant, par là même, l'impérative révision de la loi sur les partis politique en Algérie afin de fonder un nouveau système pour les formations politique qui doivent être représentatives et puiser leur forces de la légitimité populaire. Pour ce qui est des affaires étrangères, M. Bengrina a fait part du refus de sa formation politique de toute ingérence étrangère dans les affaires internes des pays limitrophes.

A.M

2020 Sous le signe de la révision des cahiers des charges



De tous les dossiers qui encombrant le bureau du président Abdelmadjid Tebboune, il en est un qui n'attendra pas : celui de la relance économique, disent des experts économiques rencontrés lors d'une réunion informelle à Alger. Et pour cause, le nouveau gouvernement qui sera installé prochainement fera immédiatement face à des défis économiques et financiers prioritaires. Il est évident que pour Abdelmadjid Tebboune, il s'agit d'introduire des réformes appropriées à l'économie, en administrant une thérapeutique à hauteur du mal qui ronge le pays. Le préalable de cette relance nécessaire au décollage de l'économie est de dégripper la machine économique et la relancer sur de bonnes bases. Finies les complaisances et, finies aussi les approximations et les navigations à vue. L'année « blanche » observée par l'économie algérienne, la croissance en berne, ainsi que les

dossiers en souffrance faute de décision et de stabilité ont coûté des milliards de dinars au Trésor public. Il y a certainement aujourd'hui, une évaluation précise à établir dans tous les secteurs économiques, un audit d'ensemble pour dresser un diagnostic sérieux et multiforme. Le secteur de l'industrie semble être le plus affecté. Infesté par des managers opportunistes et sans réel bagage, il a été laminé par l'incompétence et l'amateurisme, ce qui a généré une fausse industrie, elle-même générée par des projets de façade sans aucun contenu fiable. De même que les produits électroniques et les industries de montage, qui ont été un gros flop en 2018 menaçant plus de 200 000 travailleurs de se retrouver « sur le carreau ». Toutefois, plus haut que tous ces dossiers, il y a lieu de revoir les cahiers des charges, conçus et approuvés au temps de l'ancien système et qui ont démontré toute leur inanité.

Energie

Le pétrole termine 2019 en hausse après une année mouvementée

Les prix du pétrole se stabilisaient mardi en cours d'échanges européens, s'appuyant à conclure une année calendaire marquée par une nette hausse, et ce malgré une demande apathique et une production américaine record. Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en mars, dont c'est le premier jour d'utilisation comme contrat de référence, valait vers midi 66,78 dollars à Londres, en hausse de 0,15% par rapport à la clôture de lundi. À New York, le baril américain de WTI pour février gagnait 0,13% à 61,75 dollars. Par rapport à début janvier, le Brent et le WTI prenaient respectivement environ 23% et 34,5%. La hausse s'explique en partie par un effet de calendrier, après un effondrement des cours en toute fin d'année 2018. Les deux types de barils restent en revanche environ 20% en dessous du cours atteint il y a treize mois, lorsqu'ils s'échangeaient au plus haut niveau depuis 2014. Selon des analystes, cette année 2019 aura été marquée par "les tensions géopolitiques, les rebondissements concernant le commerce entre les Etats-Unis et la Chine, la hausse de la production de schiste américain et les inquiétudes sur un ralentisse-

ment de la croissance mondiale». Ce dernier point a été illustré par la demande de pétrole qui a été, cette année, "la plus faible en presque une décennie". Point d'orgue de 2019, une attaque sur des installations pétrolières saoudiennes à la mi-septembre a réduit de moitié la production du pays, faisant bondir les cours de presque 15% en une seule journée, un mouvement qui n'avait pas été observé depuis décembre 2008 pour le WTI et depuis le début de la compilation des données en 1988 pour le Brent. Les prix sont ensuite rapidement retombés face au retour des inquiétudes sur un surplus d'or noir et tandis que la production saoudienne revenait à la normale. Mais l'optimisme sur un accord commercial de "phase un" entre les Etats-Unis et la Chine, couplé à une baisse plus importante que prévu de la production de l'Opep, a ensuite soutenu les cours, les faisant récemment revenir à des niveaux plus vus depuis l'attaque. Le 6 décembre, les membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole et leurs partenaires, dont la Russie, ont annoncé à Vienne s'être entendus pour réduire leur production d'au moins 500.000 barils par jour (mbj) sup-



plémentaires afin de soutenir les cours du brut, portant l'effort total de limitation de l'offre à 1,7 million de barils par jour pour l'ensemble du groupe de 24 pays. Une semaine plus tard, les Etats-Unis et la Chine ont annoncé un accord prélimi-

naire, marquant une trêve après 19 mois de guerre commerciale. Celui-ci doit cependant encore être officiellement formalisé. Malgré ces deux événements positifs pour le pétrole, l'incertitude reste de mise, surtout dans un contexte de produc-

tion américaine en forte hausse. Lors de la semaine achevée le 20 décembre, les Etats-Unis ont pompé en moyenne 12,9 millions de barils chaque jour, un record.

CNIFPT

La dynamisation du système "SYRPALAC" dans la filière de pomme de terre est impérieuse

Le secteur de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche s'emploie, de concert avec ses partenaires, à élaborer une feuille de route pour dynamiser le système de régulation des produits de la large consommation (SYRPALAC) dans la filière de pomme de terre, a déclaré le président du Conseil national interprofessionnel de la filière de la pomme de terre (CNIFPT), Guedmani Ahcène. Après avoir réalisé "une production record" de la pomme de terre, le ministère de l'Agriculture a élaboré, de concert avec le CNIFPT, un calendrier de travail dans le but de recueillir les propositions des agriculteurs au niveau de toutes les wilayas productrices de ce tubercule, a indiqué M. Guedmani. Le secteur s'emploie à introduire des quantités de la de pomme de terre au niveau de plusieurs wilayas dans le cadre du système SYRPALAC, a-t-il précisé. La production nationale de pomme de terre a

atteint 20.000 tonnes au titre de cette saison, indiquent les estimations du Conseil. Des réunions ont été tenues cette semaine à Bouira, Ouargla et El-Oued à l'issue desquelles il a été annoncé la dynamisation du système SYRPALAC et l'introduction de plus de 6.000 tonnes de pomme de terre dans le cadre de ce système à Bouira et dans d'autres wilayas avec les mêmes quantités, a fait savoir M. Guedmani. Des propositions ont été formulées par les agriculteurs à la tutelle lors de ces réunions en vue de les examiner et prendre des décisions au cours de la semaine prochaine lors d'une réunion prévue entre le CNIFPT et des cadres du ministère, a-t-il ajouté. Parmi les principales propositions soulevées, la garantie des chambres froides et des dépôts, et le soutien des agriculteurs pour les aider à exporter leurs produits vers l'étranger. Ledit système devrait permettre de "réguler les prix en faveur de

l'agriculteur et du consommateur", d'autant que l'agriculteur cède le kilogramme de pomme de terre à 18 ou 20 DA, contre un prix oscillant entre 60 et 80 DA chez les commerçants de détail, a-t-il poursuivi. L'entreprise Frigomedit veille actuellement à acheter des quantités de produits auprès des agriculteurs en vue de les stocker. Le président du CNIFPT a appelé le ministère de tutelle à aider les agriculteurs et à œuvrer pour la régulation des prix, notamment les prix de gros qui ne permettent pas à l'agriculteur de couvrir les frais de la production pour les prochaines années, ces derniers souffrant déjà depuis trois saisons. Afin de lutter contre la spéculation exercée par les médiateurs, M. Guedmani a préconisé d'aider les agriculteurs à exporter leurs produits, et à les transporter au niveau interne.

Ali B

Programmes sectoriels à Oran:

Taux de consommation des crédits de paiement de 50 %

Le taux de consommation des crédits de paiement est de 50 % pour les programmes sectoriels de développement (PSD) dans la wilaya d'Oran, a annoncé mardi le wali, Abdelkader Djelaoui. Le taux de consommation des crédits de paiement, qui s'élèvent à 42 milliards DA pour les programmes sectoriels décentralisés de développement (PSD), est de 50 %, a indiqué le chef de l'exécutif de wilaya à la presse en marge de la cérémonie de clôture des opérations de finances de l'année 2019, organisée au siège du Trésor de la wilaya. Il a jugé ce taux "acceptable" en comparaison de l'année 2018, expliquant que ce taux était à la même période l'année dernière de l'ordre de 31 % seulement. Le taux de consommation des crédits de paiement des programmes communaux de développement (PCD), dont le montant s'élève à 1, 2 milliards DA, est quant à lui de près 100%, a-t-il ajouté. "Pour l'heure, nous n'avons pas de problèmes de crédits de paiement et nous nous attelons à renforcer la dynamique

enclenchée par la wilaya, qui se prépare à recevoir d'importants événements internationaux, notamment celui des Jeux méditerranéens 2021", a souligné M. Djelaoui. Le chef de l'exécutif local est revenu sur nombre de projets structurants, dont la liaison autoroutière reliant le port d'Oran au 5e boulevard périphérique, le terminal à conteneurs du port d'Oran, la voie d'évitement de la corniche supérieure, l'institut du cancer, dont les travaux ont été relancés, l'institut des grands brûlés, les hôpitaux de Sidi Chahmi, Gdyl et El Kerma, qui devront être réceptionnés au mois de mars prochain, outre les opérations de mise à niveau et d'aménagements au titre de différents programmes. Selon le directeur de la programmation et du suivi du budget, Ayoub Benaouda, le programme de développement de la wilaya fait état de l'inscription de 879 opérations, dont 761 pour le seul programme sectoriel décentralisé (PSD), réparties pour l'essentiel entre les secteurs de l'éducation et la formation (388 opérations), les infra-

structures socio-culturelles (113), les infrastructures économiques et administratives (169), l'agriculture et l'hydraulique (53), les PME et l'artisanat (8) et l'urbanisme et l'aménagement (30), rappelant que 278 sur 761 opérations sectorielles décentralisées ont été achevées. L'autorisation globale du programme (AGP) en cours est de 347,4 milliards DA, dont 345, 3 milliards DA pour le Programme sectoriel décentralisé (PSD), a-t-il fait savoir. Le wali d'Oran, qui a approuvé et signé les situations financières de la wilaya à savoir le budget, l'état des recouvrements et les disponibilités financières du Trésor, a visité préalablement plusieurs services du Trésor de la wilaya en compagnie d'une délégation formée des directeurs des Ressources en eau, des Travaux publics, de la programmation et du suivi du budget. À l'occasion, il a instruit l'inscription auprès du ministère des Finances d'une opération pour la réhabilitation du siège de cette infrastructure, Oréceptionné en 2004.

Développement local à Tizi-Ouzou:

Plusieurs projets lancés en 2019

Plusieurs projets ont été lancés en 2019, dans les secteurs de la santé, de l'habitat et des travaux publics, afin d'améliorer le cadre de vie des habitants de la wilaya de Tizi-Ouzou, a affirmé le wali Mahmoud Djamaa. S'exprimant en marge de la clôture provisoire de l'exercice 2019, le chef de l'exécutif de wilaya a rappelé le lancement durant cette année de deux projets d'hôpitaux à Ain El Hammam et Bouzguène. S'agissant de l'hôpital de la daïra de Mâatkas qui sera réalisé à Souk El Tenine, et dont l'avis d'appel d'offre pour sa construction a été lancé, il a précisé que la procédure est actuellement en phase d'évaluation des offres. Dans le secteur des travaux publics le wali a annoncé le lancement, il y a une dizaine de jours, du projet d'éclairage de la totalité de la Route nationale N 12 à partir de Tadmait jusqu'à Azazga et qui sera réceptionné dans environ trois mois ce qui va renforcer la sécurité au niveau de cet axe autoroutier, a-t-il dit. L'effort sera poursuivi pour améliorer le réseau routier de la wilaya et ce grâce à la relance des projets inscrits et qui étaient à l'arrêt, a-t-il rassuré. M. Djamaa a également annoncé l'installation en cette fin 2019 du chantier de construction des 10 000 places pédagogiques du pôle universitaire de Tamda. "Ce projet permettra de réunir les meilleures conditions d'études et d'enseignement", a-t-il dit. En matière de logements, il est prévu la livraison, en 2020, de 10 000 unités, tous segments confondus, alors que dans le secteur de l'éducation il a rappelé la prévision de réception de trois lycées, quatre collèges d'enseignement moyen et d'une vingtaine de groupes scolaires, a-t-il cité entre autres projets. Concernant la clôture provisoire de l'exercice comptable 2019, M. Djamaa, a indiqué que le taux de consommation tous programmes confondus (centralisés, PSD et PCD) est de 25%. Ce taux sera revu à la hausse avec les mandats déposés et qui sont en instance donc pas encore comptabilisés et qui totalisent plus de 1,3 milliards de DA. A ces mandats en instance s'ajouteront ceux qui seront déposés durant la période de prolongation, jusqu'au 10 février prochain, accordée par le ministère des Finances, pour la clôture de l'exercice 2019, a précisé le wali. Il a observé que "les grèves enregistrées ces derniers mois au niveau de l'administration, ont légèrement perturbé la gestion des programmes de développement de la wilaya", rappelant "l'importance de la stabilité pour créer les conditions de mises en œuvre des programmes de développement local".

Kahina Tasseda

Le Monde

De l'administration

Quotidien National d'Information

**Tous les jours
dans les kiosques**

**CETTE ESPACE EST RESERVÉ
POUR VOS PUBLICITÉS**

Pour plus de détails contactez nous au :



023 95 70 70

Ou par Email au :



monde.adm@gmail.com

LE MEILLEUR ACCUEIL VOUS SERA RÉSERVÉ

Le Monde
Quotidien National d'Information

Fondation pour l'édition
et la publicité

EDITER PAR LA EURL
EL HAOUAFIZE

Président directeur général
Directeur des publications

MME SEMROUNIK

Directeur adjoint

Z.NACER

DIRECTEUR GÉNÉRAL
FONDATEUR

MME SEMROUNIK

MONDE
DE L'ADMINISTRATION

REDACTEUR EN CHEF

A. SAÏM

SIÈGE SOCIAL
22 RUE SAÏRAOUI EL
ACHOUR - ALGER

DIRECTION FAX/TEL
023957070

COMPTE NUMERO

095001327345636147 BDL

ANEP TEL 021737778

021737138

FAX 023739559

DIFUSION

QUEST- CENTRE- EST

IMPRESSION

SIA

Wilaya d'Alger Le budget 2020 de la capitale dépassera les 5.200 mds DA

Le budget de la wilaya d'Alger au titre de l'exercice 2020 dépassera les 5.200 mds DA, a révélé mardi le wali d'Alger, Abdelkhalek Sayouda, lors de la signature du rapport annuel sur la conjoncture budgétaire et financière de la wilaya pour l'année 2019. Pour la première fois et avant la fin de l'exercice en cours, les services du ministère de l'Intérieur ont approuvé le budget 2020 de la wilaya d'Alger qui s'élève à plus de 5.200 mds DA, a précisé le wali, appelant les directeurs exécutifs des différents secteurs et les donateurs d'ordre à accélérer l'exécution des budgets et d'entamer l'année budgétaire à partir du 2 janvier. Il a instruit, dans ce contexte, de prolonger les délais du recouvrement fiscal à un mois pour rattraper le retard accusé. Pour sa part, le trésorier de la wilaya d'Alger, Hammouche Said Amine qui a présenté le rapport annuel devant le wali, le représentant du ministère des Finances, les directeurs exécutifs et les membres d'APW, a fait savoir que les recettes budgétaires recouvrées par la trésorerie de la wilaya d'Alger au titre de l'année 2019 ont dépassé 4.505 mds

DA dans les différentes activités de la wilaya notamment les douanes, les biens et le pétrole, ajoutant que ce chiffre représentait 69.23% des recettes prévues au budget général de l'Etat pour l'année 2019. Affirmant que ce taux considérable des recettes démontre l'importance des efforts de recouvrement fournis par les structures comptables de la wilaya, il a relevé l'hégémonie de la fiscalité pétrolière estimée à 2.714 milliards de Da de la fiscalité sur les recouvrements dans la finance publique. Il a indiqué que le montant global du budget de la wilaya d'Alger de l'année 2019 s'élevait à près de 192 mds de DA, d'autant plus que les dotations affectées aux dépenses de fonctionnement sont estimées à plus de 56 mds de DA, contre un budget d'équipement de près de 122 mds de Da, outre un budget estimé à près de 13 mds de DA affecté au Fonds de la jeunesse. L'hégémonie des Plans sectoriels centralisés (PSC) et des Plans sectoriels décentralisés (PSD) est due aux projets denses enregistrés à travers les secteurs dans la wilaya, a-t-il fait observer. Selon le rapport, les dépenses dans le cadre des plans communaux de



développement (PCD), au titre de l'exercice 2019 ont atteint plus de 795 millions de DA, soit un taux de consommation de 32 %, soulignant que la valeur des dépenses des programmes sectoriels centralisés s'élèvent à plus de 32 milliards de DA, soit un taux de consommation de moins de 48 %, alors que plus de 26 milliards de DA de dépenses ont été enregistrés dans le cadre des programmes sectoriels centra-

lisés, soit un taux de consommation de 48,23 Face à cet écart dans la consommation des budgets alloués aux différents plans et programmes enregistrés, l'intervenant a insisté sur l'impératif de remédier à cette situation durant la période supplémentaire. De son côté, le Directeur général de la Comptabilité au ministère des Finances, Mohamed Larbi Ghanem, a appelé les services de wilaya à "contribuer à

la démarche de la modernisation des trésoreries" et à "accélérer" la numérisation des services techniques afin d'améliorer leur rendement quotidien, faisant état de partenariat avec la partie espagnole pour mettre sur pied un nouveau système de gestion fiscale et ouvrir prochainement une Ecole nationale du Trésor.

N.I

Lutte contre le gaspillage du pain : Le ministère du Commerce dresse sa feuille de route

Le ministère du Commerce a élaboré une feuille de route relative aux actions de sensibilisation et d'information qui seront engagées durant 2020 pour lutter contre le gaspillage du pain. Selon un communiqué du ministère ce projet vise à alerter le grand public sur le phénomène du gaspillage du pain et ses enjeux économiques, sociaux et environnementaux ainsi que la vulgarisation des astuces anti-gaspillage (conservation du pain, l'utilisation des restes de pain...). Cette campagne s'appuie sur des partenariats avec les associations professionnelles (UGCA, ANCA, associations de boulangers...) et de consommateurs qui adopteront les mêmes messages et conseils destinés au public et un plan de communication incluant les prêches du vendredi, la distribution de dépliants, la pose d'affiches, la diffusion de messages SMS auprès des trois opérateurs de téléphonie mobile et de sports se sensibilisation à travers les médias, selon la communiqué. Des expositions, des concours de dessin sur ce phénomène, des enquêtes relatives à cette thématique seront aussi organisés durant cette campagne. Sous le slogan "Je ne gaspille plus: rien ne se perd, tout se récupère", ce projet vise également de rendre visible la quantité de pain gaspillé en invitant les habitants d'un quartier populaire à déposer leur pain gaspillé pendant une semaine dans un endroit dédié à cet effet. Des plats cuisinés à partir de pain

recupéré seront proposés dans le cadre de cette campagne, afin de montrer concrètement comment réduire le gaspillage de cet aliment qui est "non seulement le produit le plus consommé en Algérie mais aussi le plus gaspillé", selon la même source. La feuille de route du ministère propose par ailleurs de créer une journée nationale du pain qui aura pour objectif de faire découvrir le métier de boulanger et de mettre en exergue son rôle dans la lutte contre le gaspillage. Il est recommandé, dans le même document, de distribuer le pain "à la demande" dans certaines collectivités (restaurants, cantines scolaires et universitaires, hôpitaux, centres de formation...) pour éviter le gaspillage. Outre le ministère du Commerce, les départements ministériels chargés de ce projet sont ceux de la Santé, des Affaires religieuses, de la Communication, de la Culture, de l'Agriculture, de la Solidarité et de l'Environnement. Une commission multisectorielle a été installée début novembre dernier afin d'élaborer une feuille de route pour sensibiliser contre le gaspillage du pain. Selon les déclarations du ministre du Commerce, Said Djellab, le gaspillage du pain a atteint des niveaux "choquants" avec 10 millions de baguettes gaspillées quotidiennement, soit un cinquième de la production journalière, ce qui représente près de 340 millions dollars par an.

Moussa O

Commercialisation des produits agricoles: Omari ordonne la création d'une cellule multisectorielle chargée du dossier

Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche Chérif Omari a ordonné la mise sur pied d'une cellule multisectorielle composée des départements de l'Intérieur, du Commerce, de l'Industrie, de la Formation professionnelle et des acteurs du secteur, pour le suivi du dossier de la commercialisation des produits agricoles. Présidant, lundi, une réunion de travail au siège de son département ministériel sur les filières agricoles ayant réalisé un développement concret, M. Omari a insisté sur la nécessité de prendre les mesures structurelles indispensables pour faire face à la question de la commercialisation qui est à l'origine de l'instabilité des prix, mettant en avant l'impératif de structurer les filières agricoles. Le ministre a

également évoqué le rôle de l'agriculteur fellah producteur qui prend part à la création de la valeur ajoutée sans qu'il n'en bénéficie véritablement. M.Omari a mis en exergue, aussi, l'importance d'organiser et de structurer les métiers agricoles et de combler les insuffisances qui peuvent être exploitées par certaines personnes qui ne sont pas du métier. S'agissant de l'industrie manufacturière, le ministre a relevé un véritable déficit en matière de disponibilité d'infrastructures de transformation des produits agricoles qui permettent d'accroître et de diversifier l'économie nationale, et ce en dépit des potentialités de production dont recèle le pays. Le Premier responsable du secteur a mis l'accent sur l'impératif de lever les obstacles qui limitent l'opération d'exportation dont

pâtissent les opérateurs économiques, et ce à travers la facilitation des opérations bancaires et l'octroi de crédits inscrits dans le programme d'exportation. M.Omari a évoqué l'importance de modifier les textes réglementaires relatifs aux coopératives agricoles et l'importance de réduire la durée d'étude des dossiers d'octroi d'agrément, et ce dans l'objectif de les structurer et faciliter les prestations des agriculteurs. Ont pris part à cette réunion, le Secrétaire général du ministère, le chef de cabinet, l'inspecteur général, les cadres centraux, quelques directeurs des services agricoles des wilayas limitrophes, le Secrétaire général de la Chambre nationale d'agriculture (CNA) ainsi que des représentants du secteur du commerce.

R.A

Sonatrach : pour une enveloppe de 440 milliards de DA Tecnicas Reunidas et Samsung réaliseront une raffinerie à Hassi Messaoud

La Sonatrach signera le 8 janvier prochain un contrat avec un groupement composé de Technicas Reunidas (Espagne) et Samsung Engineering (Corée du Sud) pour la réalisation d'une raffinerie de pétrole au niveau de Haoud El Hamra à Hassi Messaoud, a-t-on appris

mardi auprès de la compagnie Nationale. Ce contrat, d'un montant de 440 milliards de DA (quelque 3,7 milliards de dollars), porte sur la réalisation d'une raffinerie de pétrole brut à conversion profonde d'une capacité de 5 millions de tonnes/an. Le marché a été conclu suite à un appel d'of-

fres lancé par Sonatrach en 2017. Sur dix-huit (18) compagnies ayant retiré le cahier des charges relatif à cette offre, sept (7) ont soumis dont quatre (4) ont été retenues en mai 2018, rappelle la même source.

R.A

Aviculture: Signature d'une convention entre l'ONAB et le CNIFA an en Algérie

Un protocole de partenariat a été signé lundi à Alger par l'Office national des aliments de bétail (ONAB) et le Conseil national interprofessionnel de la filière avicole (CNIFA), en vue de bénéficier de l'accompagnement et du soutien nécessaires au développement de la filière avicole et le traitement de la volaille. Supervisant la cérémonie de signature du protocole au siège de la Chambre nationale de l'Agriculture (CNA), le Chef de Cabinet au ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Mohamed Kessira a invité les professionnels du secteur à développer davantage leurs activités, affirmant l'attachement de

la tutelle au contrôle minutieux de la mise en application de cette convention aux mieux des intérêts des professionnels de la filière. Le P-DG de l'ONAB Mohamed Betraoui a précisé, lui, que son instance assurera, à travers cette convention, l'accompagnement technique et sanitaire des éleveurs, en vue de mener à bien leur projet, soutenir l'investissement en matière d'infrastructures réservées à l'aviculture et utiliser des nouvelles techniques, en mettant à la disposition des concernés plus de 160 vétérinaires et 60 techniciens supérieurs.

La consommation de volaille en hausse de 10% par

Quant aux éleveurs n'arrivant toujours pas à rembourser leurs créances, M. Betraoui a expliqué qu'ils seraient eux aussi concernés par cette convention à travers le rééchelonnement des dettes dont ils ont bénéficiés dans le cadre des aides octroyées, pour pouvoir les rembourser de façon progressive. Intervenant à cette occasion, le président du CNIFA, Abdelmoumen Kali s'est félicité de cette convention au profit de quelque 20.000 éleveurs, susceptible de "booster" la filière avicole en apportant des solutions aux problèmes auxquels font face de nombreux aviculteurs.

2019 :

Les établissements de santé d'Oran surchargés et sous pression

Des établissements de santé de la wilaya d'Oran ont connu en 2019 des difficultés dans la prise en charge de certaines maladies à cause de la surcharge et de la pression auxquelles ils ont fait face. Les responsables de ces structures expliquent cette situation par la pression et la surcharge exercées par des patients affluant des différentes régions de l'Ouest et du Sud Ouest du pays. Les raisons du grand "engouement" pour les soins dans les établissements de la capitale de l'Ouest sont diverses : l'absence de service de certaines spécialités dans les régions concernées, les évacuations automatiques vers les hôpitaux d'Oran, ou parfois une simple préférence de la part des patients. Le service pédiatrique du Centre anti-cancer "Emir Abdelkader" de Messerghine a fait couler beaucoup d'encre, au cours du dernier trimestre de l'année 2019. Les problèmes liés à la qualité de la prise en charge des enfants et un manque de médicaments étaient pointés du doigt. Au niveau de la direction de l'établissement, ces problèmes s'expliquent par la grande surcharge que ce dernier connaît. "Nous réagissons à la pression. Nous n'avons pas le temps pour planifier", a-t-on indiqué. Sur l'ensemble du territoire national, il n'existe que trois services d'oncologie pédiatrique : à Alger, Oran, et Constantine. Le service du CAC d'Oran, avec une capacité de 80 lits, prend en charge des enfants de

toute la région Ouest et Sud Ouest. "Nous recevons même des malades du Centre et de l'Est du pays", a-t-on affirmé de même source. Il arrive que des enfants et leurs accompagnateurs parcourent de longues distances jusqu'à 1.000 km pour venir au CAC d'Oran. "Ceux qui viennent de l'extrême Sud notamment, doivent souvent passer de longs séjours dans notre établissement car, ne pouvons pas effectuer constamment des va-et-vient avec tous les inconvénients qui en découlent. Cette situation est inconfortable aussi bien pour l'hôpital que pour le patient", a-t-on précisé. Praticiens et gestionnaires de l'établissement sont unanimes à considérer que la solution réside dans la création de services d'oncologie pédiatriques dans les différentes régions du pays pour répondre à la demande et faire face à cette pathologie touchant de plus en plus d'enfants.

Des évacuations automatiques vers l'EHU

La pression et la surcharge sont vécues au quotidien aux Urgences médicales et chirurgicales de l'EHU d'Oran devant le nombre grandissant des évacuations des malades et des blessés. Parmi les 9.192 malades admis aux UMC entre janvier et novembre 2019, quelque 3.050 ont été évacués à partir de 19 wilayas, soit un taux de 30%, précise la chargée de la communication de cet établissement, Hayet Missoum. Pour le directeur



de l'EHU, le Dr Mohamed Mansouri, il s'agit pour la plupart d'"évacuations automatiques" qui "pouvaient très bien être prises en charge dans les wilaya de résidence des patients". "On évacue à l'EHU d'Oran de simples cas d'appendicite ou d'occlusions intestinales", a-t-il fustigé, expliquant qu'"il ne s'agit nullement de la vocation de l'EHU d'Oran, conçu pour développer des nouvelles techniques. Il explique que L'EHU "est sensé prendre des urgences de catégorie 4 qu'il n'est pas possible de prendre en charge ailleurs. Toutefois, on évacue souvent des urgences basiques de catégorie 1 que même un établissement public hospitalier peut régler". Pour ce responsable, les établissements des différentes wilayas de l'Ouest et Sud Ouest, et même ceux d'Oran, prennent en charge les malades qui relèvent de

leurs compétences géographiques. Pour leur part, les malades du Sida de la région préfèrent se soigner à Oran malgré l'existence de trois autres centres de référence (Sidi Bel Abbès, Tlemcen et Béchar). L'"engouement" a été tel au point d'avoir créé une pénurie de médicaments au dernier trimestre 2019. Le service des maladies infectieuses du CHU d'Oran prend en charge près de 4.000 malades de toute la région Ouest et Sud-ouest du pays. "900 seulement sont issus de la wilaya d'Oran, soit 22,5%", a indiqué le directeur du CHU, Hadj Boutouaf. Parmi les malades, figurent ceux qui préfèrent se soigner à Oran, loin de leurs villes de résidence pour des considérations liées à l'anonymat qu'assure cet éloignement. Certains malades sont suivis au niveau du centre d'Oran bien avant la création des autres centres

de référence et éprouvent du mal à changer leurs médecins traitants. D'autres ignorent tout simplement l'existence des autres centres, a-t-on expliqué. La redynamisation des autres centres de références ou l'attribution d'un budget supplémentaire au service des maladies infectieuses du CHU d'Oran seraient les deux solutions proposées par le DSP local pour une meilleure gestion des stocks des médicaments de manière à éviter les pénuries et les ruptures de stocks. Le directeur du CHU a estimé que la nouvelle loi sanitaire, dont l'entrée en vigueur est liée à la promulgation des textes d'application, est en mesure de régler ces problèmes avec des dispositions visant à équilibrer la carte sanitaire et mettre chaque établissement devant ses responsabilités et ses missions.

Lehouari K

Blida: Bientôt une convention dans le domaine vétérinaire entre l'université Saad Dahleb et la DSA

Une convention est programmée bientôt à la signature entre les services vétérinaires et l'université Saad Dahleb de Blida, en vue de l'exploitation des résultats de la recherche scientifique en matière de développement de l'élevage animal et de la médecine vétérinaire, a-t-on appris, mardi, auprès du directeur des services agricoles (DSA) de la wilaya. "Cette convention vise l'exploitation des recherches réalisées au niveau de la faculté de médecine vétérinaire, pour leur exploitation dans le développement de la filière animale", a indiqué Belaid Mohamed Mokhtar. L'accord prévoyant, également, un "échange d'informations entre les deux parties, parallèlement à la concordance de leur travaux", porte, aussi, sur la création de "stations expérimentales au niveau des exploitations agricoles spécialisées dans l'élevage animal, en vue de développer de nouvelles méthodes pour le relèvement de la production animale, aux plans quantité et qualité" a-t-il ajouté. "Ceci d'autant plus, que la wilaya exprime un réel besoin pour l'organisation de sa production animale, à travers des applications scientifiques", a souligné le même responsable. Cette convention future engagera la DSA à "accompagner les étudiants en médecine vétérinaire, en assurant le volet appliqué de leur formation, qui leur permettra l'acquisition d'une expérience de terrain", est-il signalé, par ailleurs. M. Belaid a souligné, par la même, la disponibilité au niveau de l'université de Blida d'enseignants et chercheurs "aux compétences avérées, avec qui il faut travailler directement pour consacrer une production animale organisée, durable et de qualité", est-il escompté. Sur un autre plan le DSA a signalé la signature, récemment, d'une convention entre les ministères de l'Agriculture et de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, portant sur l'accompagnement des instituts techniques relevant du secteur agricole, en vue du développement de la totalité des filières agricoles. L'accord en question stipule, selon le même responsable, la "création d'unités de recherches scientifiques, qui seront exploitées par des enseignants et étudiants, pour développer des études, destinées à être appliquées, ultérieurement, dans différentes filières agricoles animales, végétales et de production, dans un objectif de multiplication de la production du secteur, et d'éradication de différentes maladies animales et végétales", a expliqué Belaid Mohamed Mokhtar.

Jumelage inter-hôpitaux: Quatre enfants sourds bénéficient d'implants cochléaires à Laghouat

Quatre (4) enfants âgés de moins de dix ans de la wilaya de Laghouat, souffrant de surdité, bénéficient des interventions chirurgicales pour la pose, gratuite, d'implants cochléaires, dans le cadre des journées médicochirurgicales lancées mardi au niveau de l'établissement public hospitalier EPH-H'mida Benadjila de Laghouat, ont indiqué les organisateurs. Retenue au titre du programme de jumelage entre l'établissement public hospitalier EPH-H'mida Benhadjali de Laghouat et le centre hospitalo-universitaire CHU-Mustapha Pacha d'Alger, cette opération de deux jours, précédée d'inscriptions, devra se poursuivre à la faveur de l'acquisition de nou-



veaux appareils, implants, pour profiter au plus grand nombre d'enfants présentant de difficultés d'audition, a expliqué le directeur de l'EPH de Laghouat, Mohamed Bouchareb. Les autorités locales se sont engagées à fournir de types d'appareillages en vue de satisfaire les malades portés sur les listes d'attente au niveau des

différentes structures médicales de la wilaya, a fait savoir ce responsable. Cette initiative médicale constitue un prolongement des activités médicales initiées durant cette année à Laghouat, dont les journées médicales de pose de prothèses articulaires et de la greffe de la cornée, a-t-il conclu.

Jumelage inter-hôpitaux: Programmation de plus de 270 interventions chirurgicales en ORL à Tébessa

Plus de 270 interventions chirurgicales en Oto-rhino-laryngologie (ORL) ont été programmées dans la wilaya de Tébessa au cours des journées médicales s'inscrivant dans le cadre d'un jumelage conclu entre l'établissement public hospitalier (EPH) Dr Aalia Salah et l'EPH de Batna, a indiqué mardi le directeur de cet établissement de santé. "Près de 80% des bénéficiaires de ces journées médicales lancées lundi et devront se poursuivre jusqu'à la fin de la semaine, sont des enfants et des écoliers qui souffrent de diverses pathologies ORL", a précisé Mohamed Madjen. Une équipe médicale spécialisée composée de médecins

spécialistes en ORL des deux EPH ainsi que des médecins réanimateurs et anesthésistes et des paramédicaux sont mobilisés pour assurer le bon déroulement de ces journées médicales, a fait savoir le même responsable. S'agissant du jumelage conclu entre les EPH de Tébessa et Batna, M. Madjen a révélé qu'il vise à "permettre aux malades de Tébessa de bénéficier de consultations médicales et interventions chirurgicales dans plusieurs spécialités", soulignant que cette wilaya enregistre "un déficit en matière d'ode médecins spécialistes". Il a déclaré que l'organisation des journées médicales représente aussi "une opportunité pour échanger les expériences entre

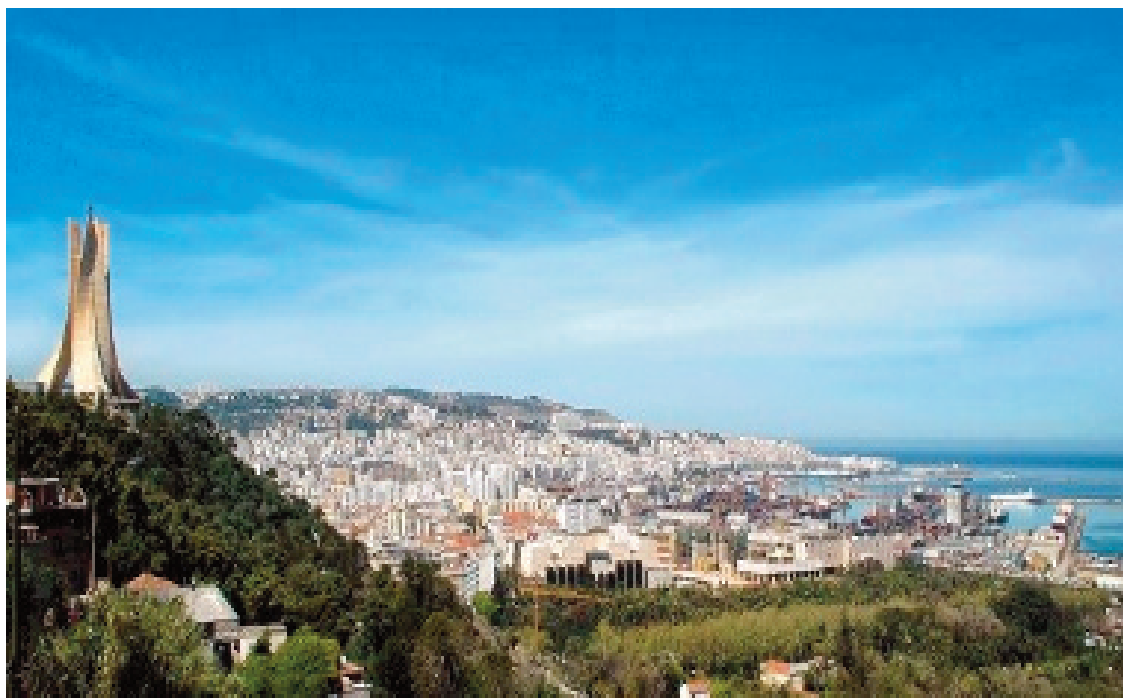
les praticiens et se familiariser avec les dernières technologies utilisées dans le domaine médical". L'établissement public hospitalier Dr Aalia Salah de Tébessa dont la capacité d'accueil est de l'ordre de 200 lits compte actuellement 38 médecins dans plusieurs spécialités, a ajouté M. Madjen, relevant l'importance de renforcer le staff médical de cette structure de santé pour un meilleur rendement. Dans ce sens, la même source a révélé qu'un concours de recrutement de 10 médecins spécialistes sera lancé "au cours du premier semestre de l'année 2020", notamment dans la chirurgie générale, la cardiologie, la néphrologie, la radiologie, et la réanimation.

Alger:

Plus de 18 milliards de DA affectés à la finalisation des projets d'aménagement urbain

Les services de la wilaya d'Alger ont dégagé un budget de plus de 18 milliards de DA pour le parachèvement des projets d'aménagement urbain au niveau des cités à forte densité démographique, a indiqué mardi le wali d'Alger Abdelkhalek Sayouda. Supervisant le lancement des travaux d'aménagement et de bitumage de routes au niveau de plusieurs cités des communes de la circonscription administrative de Dar El Beida, le wali a précisé que la wilaya d'Alger "a affecté un budget supplémentaire au titre de l'exercice 2019 et un budget initial pour 2020 de plus de 18 milliards de DA afin de couvrir les charges relatives à l'aménagement urbain des agglomérations très peuplées". Soulignant que ses services accordaient un "intérêt particulier" à la situation des cités des banlieues qui représentent "la face cachée" de la capitale, le wali a soutenu que le budget accordé par la wilaya contribuera à "suppléer les lacunes" enregistrées dans le domaine de bitumage des routes et de la réparation du réseau d'évacuation des eaux et d'éclairage public, voire la construction des structures publiques nécessaires tels que les écoles primaires et les stades de proximités. Lors de sa rencontre avec les sociétés publiques et privées chargées de la réalisation des

routes dans les communes de Ain Taya, Bordj El Bahri et Bordj El Kiffan, M. Sayouda a mis l'accent sur l'impératif respect des délais de réalisation de ces projets conformément aux marchés conclus avec les maîtres d'œuvre". Il a estimé que "le renforcement du développement de proximité" commence par l'engagement à livrer les projets et à améliorer les conditions de vie des citoyens dans leurs demeures. Le wali d'Alger a inspecté les travaux du projet de dédoublement du chemin de wilaya n° 145 reliant El Hamiz à la commune de Bordj El Kiffan, qui a accusé un grand retard en dépit de son lancement depuis 3 ans, suite à quoi il a adressé "une mise en demeure" à l'entreprise des structures publiques de Sidi Moussa. Affirmant que ses services ne toléreront dorénavant aucun retard, notamment que le projet de la route reliant El Hamiz à Bordj El Kiffan a bénéficié d'un budget considérable estimé à "800 millions DA, M. Sayouda a souligné que ce projet serait retiré aux entreprises de réalisation si elles n'arrivaient pas à rattraper le retard accusé". Par ailleurs, M. Sayouda a écouté les réclamations des citoyens résidant dans les lieux d'habitation relevant de la commune de Bordj El Kiffan, en l'occurrence les cités de Kaidi, Mimouni et Si Smail, qui



ont revendiqué le bitumage des routes secondaires l'ouverture des raccourcis en vue de faciliter leur déplacement ainsi que l'aménagement du réseau de canalisations. Le wali d'Alger a donné, à cet égard, des instructions pour l'élaboration "d'une expertise technique" sur la cité Mimouni, commune de Bordj El Kiffan, étant l'une des cités qui bénéficient d'un programme particulier d'aménagement et de régularisation des actes de propriété afin

de mettre un terme à l'anarchie que connaissent ces cités. Lors de cette visite, le coup d'envoi a été donné pour la réalisation des travaux de deux tronçons (1 et 2) du projet de la route reliant la cité Si Smail-El Hamiz-Bordj El Kiffan entre la route nationale N° 24 et la route de wilaya numéro 145, d'une route à Bordj El Bahri Est et d'autres chemins de quartiers de 8 à 14 au niveau de la cité Gaaloul. Pour sa part, le directeur régional des tra-

vaux publics, Abderrahmane Rahmani a affirmé que la wilaya d'Alger avait bénéficié, jusqu'à ce jour, de "77 opérations de réhabilitation des routes urbaines, de la protection du littoral et de la modernisation du réseau routier", financées par le Fonds de garantie et de solidarité des collectivités locales et le budget de la wilaya, dont le montant s'est élevé à 14 milliards DA, selon la même source.

Houda H

Tissemsilt: Lancement prochain de la réalisation de plus de 1.400 logements



Les travaux de réalisation de 1.419 logements publics locatifs destinés à la résorption de l'habitat précaire (RHP) seront lancés avant la fin du premier trimestre de l'année prochaine 2020 a-t-on appris mardi du directeur de l'habitat par intérim, Khalifa Anoun. Présentant un rapport de son secteur lors des travaux du conseil de l'exécutif de la wilaya, le même responsable a souligné que ces logements inscrits au titre du programme sectoriel dont a bénéficié la wilaya en 2019, sont répartis à travers les communes de la wilaya, signalant que toutes les mesures administratives ont été entamées pour le lancement de cette opération avant la fin du premier trimestre de l'année prochaine. Par ailleurs, il prévoit que le parc d'habitat au chef-lieu de wilaya sera renforcé au premier trimestre de l'année prochaine par la réception de plus de 1.500 logements publics locatifs LPL et de RHP avec un taux avancé des travaux. Des travaux de réalisation de 7.551 logements publics locatifs sont en cours de réalisation destinés au plan de résorption de l'habitat précaire dans plusieurs communes de la wilaya avec un taux d'avancement variant entre 30 et 60 pour cent. M. Anoun a rappelé que le parc d'habitat de la wilaya de Tissemsilt s'est renforcé, jusqu'à la fin du mois de novembre dernier, par la réception de 1.144 logements publics locatifs (LPL) à travers les communes de la wilaya. Le wali Salah El Affani a insisté dans son intervention, sur le lancement de la réalisation des habitations rurales, sous peine de transférer les aides à l'habitat rural à d'autres.

Ouargla: Attribution de 39 aides financières aux bénéficiaires des lots de terrain à bâtir

Une tranche de 39 aides financières a été remise, mardi aux bénéficiaires des lots de terrain à bâtir dans la wilaya d'Ouargla dans le cadre de la formule d'auto-construction. Inscrite au titre de la décision du gouvernement portant attribution des aides destinées à l'auto-construction, cette opération, dont la cérémonie de remise des aides a été présidée par les autorités locales, a ciblé en premier

lieu dix communes de la wilaya, a indiqué le wali d'Ouargla, Aboukarak Seddik Boucetta. Cette opération est destinée aux bénéficiaires des lots terrain créés au niveau de 21 lotissements, dont les travaux d'aménagement ont été finalisés, portant notamment sur la réalisation de la voirie et réseaux divers (VRD), a-t-il ajouté. Pas moins de 3.300 aides financières seront remises, dans deux mois, aux bénéfi-

ciaires, en vue de leur permettre d'entamer les travaux de concrétisation de leurs bâtisses, a indiqué le même responsable. Au total 97 lotissements sociaux, fortes de plus de 20.300 lots de terrain à bâtir, ont été délimités, depuis 2015, à travers les différentes régions de la wilaya d'Ouargla, selon les explications de la direction de l'habitat, de l'urbanisme et de la ville.

Vaccination anti-aphteuse et antirabique: Près de 60.000 doses distribuées à El Tarf

Près de 60.000 doses ont été distribuées à travers les 24 communes de la wilaya d'El Tarf, dans le cadre de la campagne de vaccination anti-aphteuse et antirabique, a-t-on appris, mardi, auprès de l'inspecteur vétérinaire à la Direction locale des services agricoles (DSA). Lancée dimanche dernier, cette campagne pour laquelle 30.000 doses de vaccin anti-aphteux et 28.000 autres antirabique ont été octroyées aux subdivisions localisées à travers cette wilaya frontalière, se poursuivra trois mois durant, a ajouté Nacereddine Chibani. Une quarantaine de vétérinaires praticiens privés mandatés par l'autorité vétérinaire nationale et autres vétérinaires fonctionnaires, ont été mobilisés dans le cadre de cette campagne annuelle de vaccination, a-t-on signalé de même source. S'inscrivant dans le cadre de la prévention contre les zoonoses et la protection de la ressource animale, principal revenu des éleveurs, la campagne anti-aphteuse cible en priorité la bande frontalière, à l'exemple de Bouhadjar, Zitouna et Kala, a-t-on également signalé. Ce quota de vaccins permettra de vac-



ciner un cheptel de bovins composé, entre autres, de vaches laitières, taureaux reproducteurs, génisses, vaches et veaux âgés de moins de douze mois. La campagne de vaccination antirabique qui a nécessité la mobilisation de 28.000 doses de vaccin, se poursuit dans "de bonnes conditions", à travers différentes localités relevant des sept (07) daïras de la wilaya, a-t-on souligné. Tout en indiquant que des actions de sensibilisation en direction des éleveurs, les producteurs de lait, en particulier sont menées pour les in-

citer à adhérer à cette campagne de prévention et de lutte contre les zoonoses, destinée à protéger le consommateur, M. Chibani a fait état du lancement, à partir du mois de "février prochain", d'une campagne de vaccination contre la peste des petits ruminants (PPR). La wilaya d'El Tarf compte plus de 81.000 bovins dont près de 42.000 vaches laitières ainsi que 120.000 ovins et près de 30.000 caprins, selon les statistiques des services agricoles.

Qu'est-ce que le management de l'innovation ?

L'innovation est omniprésente dans tous les services de l'entreprise : la vente, le service, la production, et même le management en est fortement impacté. Le développement de la concurrence ainsi que l'évolution des besoins du client conduit l'entreprise à toujours être performante. Et les collaborateurs sont au cœur de cette innovation.

Le management de l'innovation, précisions

La proposition des produits innovants à ses clients est essentielle dans le management de l'innovation. Cependant, elle induit des applications et des changements qui nécessitent que le manager en comprenne bien les tenants et les aboutissants et qu'il mette en place un management adapté aux nouvelles contraintes. Google doit son succès à la supériorité technique et technologique dont il fait preuve, mais sa technique ne se limite pas à cela. Pour réussir à développer son idée, il a dû adapter de nouvelles manières de travailler : un cadre de travail exceptionnel ou des horaires de travail très souples qui permettent à ses employés de créer des projets personnels.

Favoriser une participation en interne

Passant d'un chef à un manager, le rôle d'un dirigeant d'entreprise n'est plus aujourd'hui de donner des ordres et de veiller aux faits et gestes de ses subordonnés pour leur donner une pénalité dès qu'une faute surgit. Au contraire, il faut laisser un peu d'autonomie à ses employés. Leur accorder un peu de confiance et de liberté pourra leur permettre de forger les performances ainsi que leur sens de la créativité. Pour ce faire donc,



le manager doit favoriser la communication interne, et effectuer une démarche participative pendant laquelle il consulte l'avis de ses collaborateurs. Un lancement de projet nécessite par exemple cette démarche. Une seule personne n'a pas toutes les compétences ni un assez grand esprit de créativité pour tout imaginer, ce qui nécessite cette démarche participative. Les forums, les boîtes à idées ou les séances de brainstorming sont également des idées envisageables.

*Écouter le client

Le client est un élément essentiel à l'entreprise. L'écoute du client ne se définit pas ici comme l'écoute

de la créativité ou de l'imagination de tous vos clients. Il s'agit plutôt de l'écoute des problèmes qu'ils rencontrent quotidiennement. L'entreprise Dyson a par exemple conçu un aspirateur sans sac, à la suite des retours des consommateurs qui expliquaient que les aspirateurs classiques leur avaient causé beaucoup de difficultés techniques. La société a donc créé une innovation à partir des problèmes rencontrés par ses clients et cela a donné de très bons résultats.

Savoir gérer l'innovation

Entrer dans le domaine de l'innovation demande forcément la maîtrise des différents processus qui s'y rattachent. On peut citer

l'exemple du coût rattaché à l'innovation, de sa durée ainsi que des résultats. Il ne faut pas miser tout votre budget dans la création d'un projet, il faut toujours en laisser aux autres services. Une innovation est limitée dans le temps, l'entreprise doit donc être toujours en veille pour voir l'évolution de l'environnement du marché ainsi que des besoins des consommateurs. Et enfin, pour la gestion des résultats, les créations ne donnent pas toujours des bons résultats, évitez donc de pénaliser vos collaborateurs s'ils échouent dans leurs créations, cela pourra les freiner pour de nouvelles perspectives. Aussi, il ne faut pas oublier que les risques existent toujours dans un

investissement. L'innovation implique des changements. Aussi minimes soient-ils, ils peuvent susciter chez les collaborateurs des réactions inattendues. Nous l'avons constaté lors de l'introduction d'ordinateurs dans les entreprises. Les échecs ont souvent été dus à une non-écoute des collaborateurs et surtout à un manque d'empathie pour celles et ceux qui voyaient en un instant leurs habitudes ancrées depuis de nombreuses années piétinées et leurs compétences devenir obsolètes. L'innovation doit être un facteur de cohésion et le manager en a l'entière responsabilité.

k.s

Existe-il des clés pour se mettre en capacité d'innover ?

Dans le langage économique, innover implique de lancer de nouveaux produits et de nouveaux services. Les clés pour innover résident dans l'ouverture d'esprit, l'étude des tendances et la préparation du terrain ! De nombreux entrepreneurs ont fait fortune avec des concepts originaux. Innover fait partie de l'ADN de tout entrepreneur. Pour cela, loin d'émettre des critiques sur les innovations ou sur les bouleversements dus aux différentes circonstances qu'elles soient économiques, politiques ou environnementales, l'entrepreneur se doit de prendre la posture du chercheur d'or qui extrait les pépites au milieu du sable.

*Trouver des idées originales pour son entreprise

Certains produits sont lancés par hasard ! Il suffit de demeurer ouvert d'esprit et de rester attentif aux différentes tendances. Par exemple, les fameux élastiques RainbowLoom ont été lancés par une famille française qui se trouvait en déplacement aux USA. Les parents ont constaté l'engouement de leurs rejetons pour réaliser ces fameux bracelets en élastique et ils ont importé le concept en France. Le couple Laurençon a alors monté sa propre société, depuis devenue un franc succès. Pour être en capacité d'innover, vous ne devez pas brider votre fantaisie. Certaines idées a priori farfelues fonctionnent plutôt



bien.

*Savoir se mettre à la page et utiliser les modes et tendances

D'autres idées d'entreprises surfent aussi sur des tendances actuelles comme l'écologie. Par exemple, Gérard Bellet a développé un concept appelé « Jean Bouteille », qui reprend une idée déjà développée dans des pays comme l'Allemagne : la consigne. Le client

achète ainsi une bouteille pour ensuite la remplir d'huile, de vinaigre, de jus de fruit... Le tout pour un prix très attractif, qui affiche 20% d'économie par rapport aux bouteilles traditionnelles. Une autre tendance chez les consommateurs est de manger sans gluten. Certains entrepreneurs surfent sur cette mode et ont lancé leurs marques comme Helmut Newcake, Sunny Délices ou encore Noglu. Coté

nourriture saine, les fondateurs de Delicesweet ont aussi su faire de la maladie de leur fille (le diabète, ndlr) un business familial avec la vente de sucrerie sans sucre... !

*Voyager pour mieux importer des idées

Parfois, pour trouver des idées intéressantes, il suffit de changer de culture. De nombreux produits étrangers ont ainsi été ramenés en France et connaissent désormais de

beaux succès. C'est le cas par exemple de la pâtisserie SadaharuAoki, qui vend du chocolat à base de thé vert, un produit ramené du Japon. D'autres sites français reprennent des concepts bien connus aux USA ou en Angleterre. On peut citer l'exemple des franchises de Burger King, Subway ou Mark et Spencer. Des entrepreneurs audacieux comme Patrice Bonnefoux ou Alain Lellouche ont également importé d'Italie le concept d'aquabiking.

*Savoir étudier le marché pour mieux innover

Bien entendu, une des clés pour innover consiste à faire une étude quasi-permanente de son marché. Vous pourrez y puiser de nombreuses idées, même si toutes ne se valent pas. Attention néanmoins à prendre le temps de faire une étude qualitative et de vérifier la faisabilité de votre nouveau projet. Ainsi, la fondatrice des salons de coiffures Ethnicia avait une bonne idée à l'origine (des salons haut de gamme pour les cheveux afros) mais son concept était trop coûteux, et de nombreuses clientes se plaignaient de la qualité des coiffeurs. Résultat : le concept n'a pas décollé. Attention donc à bien préparer le terrain avant de lancer vos innovations. Dernier conseil : n'hésitez pas à avoir toujours sur vous un carnet pour noter d'éventuelles idées au fil de l'eau ! L'innovation vient parfois à l'improviste...

b.m

Comment déterminer son prix de vente ?

La question du prix demeure toujours une des grandes problématiques quand on se lance sur un marché. S'il peut être tentant de faire comme tout le monde voire diminuer son prix, il s'agit rarement de la bonne option. En réalité plusieurs éléments doivent être pris en compte afin de ne pas commettre une erreur qui pourrait vous coûter cher car elle n'est pas judicieuse.

Se baser sur la concurrence

L'un des premiers réflexes des entrepreneurs consistent à faire une analyse de la concurrence. Si de nombreux entrepreneurs ont tendance à réduire leurs prix en se disant qu'ils vont attirer la clientèle du concurrent, cette pratique est considérée le plus souvent comme une mauvaise pour plusieurs raisons. Déjà, parce que votre concurrence peut s'adapter à votre prix et si elle a, en général, plus de fonds que vous, elle résistera plus longtemps que vous à une guerre des prix. Ensuite, parce que vous pouvez vite devenir peu rentable en affectant votre marge. En réalité, le prix doit se fixer plus en fonction de vos différences avec la concurrence. Qu'est-ce que votre offre apporte de plus que l'autre ? Qu'offre-t-elle en moins ? Êtes-vous au même niveau de qualité ? C'est au regard de ce que vous apportez au client par rapport à votre concurrence qu'il vous faut commencer par déterminer votre prix.

Le prix, une question d'image

Le prix doit être également pensé en termes d'image. Si votre produit / votre service se révèle peu cher, il peut également être synonyme pour vos clients de mauvaise qua-

lité. Le client pourrait rapidement penser que les matériaux que vous utilisez sont de faibles factures. Il est parfois préférable d'être plus cher si votre positionnement est haut de gamme. Ce qui est rare possède un coût et vos clients ne l'ignorent pas. Certains n'hésiteront pas à payer cher pour un produit qu'ils estiment de qualité, voire beaucoup plus cher que chez votre concurrence. Il n'y a qu'à voir le prix d'un iPhone pour comprendre que certaines entreprises n'hésitent pas à faire payer très cher leurs produits ou encore des marques de luxe. Le prix est parfois sans commune mesure avec le prix d'achat.

Le prix doit être fondé sur la marge

Lorsque vous déterminez votre prix, vous devez prendre en compte votre marge. Il ne s'agit pas seulement qu'il soit rentable et absorbe non seulement vos coûts d'achats mais également l'ensemble des coûts indirects. Vous devez par exemple tenir compte des campagnes de publicité qui ont ramené les clients dans votre magasin ou encore les coûts qui sont liés à la gestion administrative. Vous passez près d'une heure à établir votre devis ? C'est donc qu'il vous faut prendre en compte dans vos coûts une heure de votre temps. Bien entendu, ce coût se répartit la plupart du temps dans l'ensemble de vos ventes et il faudra le déterminer de manière globale. On parle dans ce cas de coût de revient.

Le prix dépend de la fonction du produit

Votre prix peut être un produit d'appel et servir à attirer la clientèle sur votre site ou votre magasin. Son rôle a donc une importance



cruciale notamment si vous constatez que le panier moyen n'est pas unique. Une fois vos clients attirés, vous pouvez très bien chercher à vendre d'autres éléments. C'est la stratégie souvent employée par les grandes surfaces qui n'hésitent pas à ne faire aucune marge sur les produits qui sont présents sur leur catalogue.

Le prix est avant tout psychologique

Il se détermine avant tout par le fait que votre client est prêt à payer un certain prix pour le service / produit que vous apportez. Pour connaître celui-ci, vous pouvez tout simplement procéder à un sondage afin de déterminer la fourchette de prix acceptable par votre client. Dans l'idéal cette étude doit être conduite une première fois en amont de la vente et peut être faite après vos premières ventes. N'hésitez pas à rechercher d'autres informations comme les raisons pour lesquelles votre client a acheté

votre produit ou en cas d'échec savoir pourquoi la vente ne s'est pas effectuée.

Le prix peut dépendre de vos stocks

Si votre stock s'amenuise à vitesse grand V et que la demande est plus rapide que votre processus de production, il peut s'avérer judicieux d'augmenter votre prix afin de réduire la demande. A défaut, vous pourriez vite vous retrouver en rupture de stock et augmenter ainsi dans le même temps votre marge. Le fait de ne plus avoir de stock peut rapidement nuire à votre image. Attention tout de même à ne pas faire payer trop cher, vos clients pourraient vite se sentir « arnaqués » et donc se tourner vers la concurrence. Il n'y a qu'à voir l'effet qu'à eu Free sur l'ensemble des opérateurs et le sentiment de nombreux consommateurs. Si vous êtes en surstock à l'inverse, vous pouvez également penser à diminuer votre prix afin d'écouler plus

rapidement votre marchandise. La rareté joue souvent un rôle déterminant dans la détermination du prix.

Le prix peut dépendre de la saisonnalité

Il existe certaines périodes où les produits se vendent mieux que d'autres. Le tourisme est particulièrement affecté par la saisonnalité où les prix montent et baissent en fonction des saisons. Mais ce n'est pas le seul domaine où la saisonnalité peut affecter votre prix. Dans le même ordre des choses, la météo peut influencer sur votre prix de vente. Il faut donc savoir que votre prix peut ne pas être uniforme toute l'année et parfois savoir l'adapter pour avoir moins de périodes creuses.

Finalement, le prix de vente est un élément stratégique de la plus haute importance pour une entreprise et dépend du positionnement que vous souhaitez prendre.

Sortir de la concurrence face au géant

À force de multiplier les stratégies pour réussir face à des concurrents géants, vous pourriez bien connaître un beau succès. Les alternatives de sortie de cette concurrence sont simples : soit le concurrent vous mange, soit, et c'est tout de même beaucoup plus rare, c'est vous qui l'absorbez.

Le petit qui finit par manger le grand : possible ?

Soyons clairs : les histoires de petites entreprises qui finissent par absorber le concurrent géant qu'elles challengeaient sont très rares. Il existe par contre plusieurs cas où la petite entreprise finit par se retrouver au niveau de son concurrent géant, voire par le dépasser sur le marché. C'est notamment le cas dans le secteur des nouvelles technologies où de jeunes entreprises innovantes peuvent réussir à détrôner un géant n'ayant pas su se remettre en cause suffisamment tôt. À ce titre, l'exemple de la multinationale Kodak est très parlant. Ayant été pourtant les premiers à mettre au point la technologie de la photographie numérique, ils n'ont pas su repérer le potentiel de cette nouvelle technologie. Au final, de jeunes entreprises qui ont exploité le filon du numérique suffisamment tôt ont réussi à faire flancher le géant. Aujourd'hui, le géant Kodak qu'on pensait invincible

s'est retrouvé en faillite. Si le même avenir n'est pas à souhaiter pour les grands fleurons de l'industrie, cet exemple prouve que tout est possible pour les entreprises sachant surfer habilement sur les tendances. Le prochain challenger qui s'imposera sur le marché et fera de l'ombre aux multinationales de son secteur, c'est peut-être votre entreprise. Il ne tient qu'à vous de rejouer l'histoire de David contre Goliath !

Se faire racheter par le géant !

La croissance de votre entreprise pourrait bien commencer à intéresser votre concurrent géant. Lorsqu'ils remarquent des petits challengers qui commencent doucement à s'imposer, les groupes n'hésitent pas à dégainer rapidement leur proposition de rachat. Des offres qui peuvent s'avérer très intéressantes financièrement... Ainsi, lorsque le groupe L'Oréal s'est aperçu en 2006 que le rachat de The Body Shop pouvait lui permettre de mettre un pied dans le retail et de développer son approche éthique, ses dirigeants se sont empressés de faire une offre à la fondatrice de la marque. La transaction s'est élevée à 652 millions de livres sterling. Belle opération pour la fondatrice ! Plus récemment, c'est l'entreprise Pastas Party, spécialisée dans l'organisation de soirées de rencontres, qui s'est faite ra-



cheter par son concurrent direct, Meetic. Souhaitant se développer sur des événements de rencontre offline, le groupe a opté pour le rachat d'une start-up possédant une bonne expertise du créneau. Le rachat d'une start-up encore petite, mais déjà très « tendance » peut également intéresser le grand groupe désireux de rajeunir son image. C'est ce qui s'est passé récemment pour la jeune entreprise

Tumblr, acquise par Yahoo. Pierre Guérin, cofondateur de Noova, une plateforme de e-commerce dédiée aux objets innovants conçus par les startups, deux ans après sa création, Noova est rachetée en 2017 par le Toulousain Brico Privé, site professionnel d'articles de bricolage. Quant à Google, il est devenu le géant qui avale en continu depuis 2011, nombre de startup dont pour 2019

ainsi le rachat de FiBit pour 2,1 milliards de dollars, entreprise innovante dans les objets connectés que l'on porte sur soi (wearables), notamment les bracelets d'activité mais aussi les montres et de même Looker, spécialiste de l'interconnexion de bases de données pour les services cloud, pour de 2,6Md\$, un prix qui dépasse les rachats habituels.

L'aviculture

Le secteur de la volaille continue à se développer et à s'industrialiser dans de nombreuses régions du monde. La croissance de la population, l'urbanisation, ainsi qu'un plus grand pouvoir d'achat ont été de puissants moteurs favorisant cette croissance. Les progrès réalisés ont permis d'obtenir des oiseaux qui répondent aux besoins spécialisés et qui sont de plus en plus productifs, mais qui ont besoin d'être gérés par des spécialistes. Le développement et le transfert des technologies d'alimentation, d'abattage et de conditionnement ont augmenté la sécurité et l'efficacité, mais ont favorisé le développement d'unités de taille importante aux dépens des petites exploitations. Cette évolution a conduit l'industrie avicole et l'industrie des aliments pour volaille à augmenter d'échelle, à se concentrer à proximité des sources d'intrants ou des marchés finaux, et à opter pour une intégration verticale. Cette réforme structurelle se manifeste notamment par l'évolution de l'agriculture contractuelle dans l'élevage des poules de chair, qui permet aux éleveurs avec des unités de taille moyenne d'accéder à une technologie de pointe avec un investissement initial relativement bas. Une division claire s'établit entre les systèmes de production industrialisés de grande et moyenne taille alimentant les chaînes de commercialisation intégrées et les systèmes de production extensifs générateurs de petits revenus à l'échelle familiale, et approvisionnant les marchés locaux ou spécialisés. Le rôle principal des premiers systèmes est de fournir des produits alimentaires bon marché et sûrs aux populations éloignées de la source d'approvisionnement, tandis que le second agit comme un filet de sécurité en tant que moyen d'existence, et fait souvent partie d'un portefeuille diversifié de sources de revenus.

Les systèmes traditionnels de production avicole à petite échelle en milieu rural continuent à jouer un rôle crucial dans le maintien de moyens d'existence dans les pays en développement, dans l'approvisionnement en produits avicoles des zones rurales, et représentent un soutien important pour les femmes agricultrices. Tant que la pauvreté existera en zone rurale, la production de volaille à petite échelle continuera d'offrir des opportunités en termes de génération de revenus et de nutrition de qualité pour la population humaine.

Origine

L'aviculture désigne toutes les sortes d'élevage d'oiseaux ou de volaille. Les premiers oiseaux élevés ont probablement été des jeunes capturés ou volés dans les nids, que l'on nourrissait dans le but de les manger une fois adultes. La conservation de quelques-uns d'entre eux aurait alors permis de créer l'élevage aviaire.

-Le gavage des anatidae est attesté dès l'Égypte antique sur des représentations.

-La poule domestique originaire d'Asie du Sud a été véhiculée dans le monde entier.

-La pintade vient d'Afrique où elle existe encore à l'état sauvage.

-Le dindon était domestiqué par les Aztèques en Amérique centrale, mais il reste quelques populations

sauvages aux États-Unis.

-La caille vient du Japon où elle a été domestiquée, l'élevage s'appelle spécifiquement la coturniculture.

Systèmes de production

De par le monde, les volailles sont élevées au sein de systèmes de production très variés qui vont de l'abri très rudimentaire pour la nuit à des systèmes de contrôle de l'environnement entièrement automatisés. Dans les pays en développement, le logement, la gestion et l'alimentation des élevages de volailles indigènes dans les villages ruraux sont la plupart du temps élémentaires. Les volailles vivent dans des abris de nuit simples avec une gestion et une utilisation très limitée d'intrants pour la prévention des maladies et un apport réduit en compléments alimentaires, tels que les restes de la ration des ménages et de petites quantités de grains. Grâce à la sélection naturelle et à leur capacité de recherche de nourriture, les oiseaux sont capables de survivre, de grandir et de pondre dans ces environnements, et, ce faisant, d'apporter une contribution significative à la sécurité alimentaire et à l'apport en protéines des populations humaines. Cependant, la productivité généralement faible de ces génotypes signifie qu'il n'est pas rentable de les élever dans les systèmes de gestion intensive.

Quelle que soit la taille de l'exploitation, la grande majorité des unités de production commerciale



systèmes en libre parcours, où seule une petite proportion des besoins nutritifs des oiseaux est habituellement fournie par la nature.

Les poules pondeuses et les poulets de chair dans les unités de production commerciale ont des exigences élevées en protéines et en énergie et ne tolèrent pas une grande quantité de fibres dans leur alimentation. Les rations alimentaires des volailles sont donc coûteuses, en particulier si tous les

ralement utilisés dans les unités de production de grande taille.

Nutrition et alimentation

Les aliments pour la volaille sont l'intrant le plus important en aviculture intensive en termes de coûts, et la disponibilité d'aliments à bas prix et de haute qualité est essentielle pour l'expansion de l'industrie avicole. Afin d'optimiser la productivité tout en maintenant les animaux en bonne santé, la volaille

nissent un apport de nutriments.

Les régimes alimentaires des volailles sont élaborées en pratique à partir d'un mélange d'ingrédients comprenant des céréales, des sous-produits céréaliers, des graisses, des sources de protéines végétales, des suppléments vitaminiques et minéraux, des acides aminés cristallins et des additifs alimentaires. L'augmentation des coûts et la diminution de l'offre des aliments pour la volaille traditionnels (due à la concurrence denrées alimentaires-nourriture pour animaux et à la croissance de la population, entre autres) devraient avoir des répercussions sur l'expansion future de la production avicole. Cette situation souligne la nécessité d'améliorer nos capacités d'utilisation d'un large éventail d'aliments alternatifs (p.ex. rations à base d'insectes, déchets alimentaires, sous-produits agroindustriels) et de limiter l'utilisation de composants comestibles par l'homme dans les régimes alimentaires des volailles. L'utilisation de la plupart des aliments alternatifs est actuellement négligeable, en raison des contraintes imposées par des facteurs nutritionnels, techniques et socio-économiques. Dans de nombreuses circonstances, les ressources en alimentation animale sont inutilisées et gaspillées, ou utilisées de manière inefficace.

La contamination biologique et chimique des aliments pour la volaille peut avoir des conséquences graves sur les performances des oiseaux et la sécurité sanitaire des produits avicoles pour l'homme. Parmi les contaminants potentiels, les mycotoxines sont les plus répandues, en particulier dans des conditions de chaleur et d'humidité, et l'élimination des mycotoxines doit s'inscrire dans les stratégies d'alimentation.

Production dans le monde

En 2004, les trois premiers producteurs mondiaux sont les États-Unis avec 18 millions de tonnes, la Chine avec 14 millions de tonnes et le Brésil avec 9 millions de tonnes. La France a produit en 2004 près de deux millions de tonnes de volailles dont 40 % proviennent de Bretagne et 23 % des Pays de la Loire. Elle est le premier pays producteur européen avec 36 %.



utilise des génotypes commerciaux plutôt qu'indigènes. Les systèmes de production commerciale avec des types de volailles hautement sélectionnés pour la production de viande ou d'œufs exigent un environnement physique approprié, une nutrition optimale et une protection efficace contre les effets des maladies. Pour y parvenir, les oiseaux doivent être au moins partiellement confinés, de sorte que tous ou la majorité de leurs besoins nutritionnels doivent leur être fournis. La recherche de nourriture n'est généralement pas utilisée sauf dans des

ingrédients nécessaires sont importés. La très grande variation de la qualité et la composition des aliments pour la volaille représentent la principale contrainte pour l'alimentation au sein des élevages avicoles dans les pays en développement. Ces aliments sont souvent de qualité douteuse. En raison du coût élevé lié à la création d'un environnement physique optimal, en particulier dans les régions tropicales chaudes, les logements sophistiqués à environnement contrôlé sont géné-

a besoin d'un apport constant en énergie, protéines, acides aminés essentiels, minéraux, vitamines et en eau. Les progrès récents réalisés dans la nutrition avicole se sont focalisés sur:

-une meilleure compréhension du métabolisme des nutriments et des besoins en éléments nutritifs;

-l'évaluation de la disponibilité en éléments nutritifs dans les ingrédients des aliments pour animaux; et

-la formulation de régimes alimentaires moins coûteux qui répondent aux besoins en nutriments et four-

Appel à plus d'investissements pour développer la filière

Le ministre de l'Agriculture, du développement rural et de la pêche, Chérif Omari, a appelé, à plus d'investissements pour le développement de la filière aviculture, a indiqué un communiqué de ce ministère. Cet appel a été lancé par M. Omari lors d'une réunion qu'il a présidé avec le Conseil national Interprofessionnel de la filière aviculture (CNIFA) sur l'organisation et le développement de la filière. La réunion, à laquelle ont pris part les directeurs centraux concernés et les membres du CNIFA, a permis de rappeler l'importance de la filière avicole dans la production agricole et dans l'économie nationale. M. Omari a rappelé, dans ce cadre, le rôle qu'a joué cette filière, créée dans les années 1970, dans la stabilité socioéconomique du pays notamment dans les zones rurales, avant d'ajouter que l'expérience acquise par cette activité agricole lui permet de contribuer davantage à la diversification de l'économie nationale. Il a souligné, à cet effet, le rôle de ce Conseil interprofessionnel dans le maintien de la dynamique actuelle de la filière et la nécessité de fédérer les représentants de tous ses segments sans exclusion ni marginalisation en vue de stabiliser et de réguler cette activité créatrice d'emplois. Il a également salué l'esprit d'initiative de l'interprofession qui a déjà tracé sa feuille de route en matière d'offre et de demande en viandes blanches à court et à moyen terme, ce qui va permettre d'avoir une visibilité en matière d'approvisionnement en facteurs de production et de régulation du marché. Après avoir écouté les intervenants, M. Omari a donné des instructions pour faciliter les procédures liées au développement de la filière et à l'investissement notamment en aval (construction d'abattoirs, transformation et valorisation des sous-produits avicoles). Il a appelé aussi les membres du conseil à impliquer les représentants du segment importation pour qu'ils investissent dans la filière et créent de la valeur ajoutée pour l'économie nationale.

Algérie : La consommation de volaille en hausse de 10% par an

La consommation de la volaille en Algérie a enregistré une augmentation permanente au cours des vingt dernières années, estimée à 10 % chaque année, contre 2 à 3% au niveau mondial, a indiqué un membre du Conseil interprofessionnel de la filière avicole (CNIFA), Dr. Nadjib Tekfa. "En l'an 2000, avec 30 millions d'habitants, nous consommions environ 10kg de viande blanche par habitant annuellement. Aujourd'hui avec une population de 42 millions, nous en sommes à 20kg/habitant", a expliqué le Dr Tekfa, en estimant que cette tendance haussière devrait se poursuivre du fait de la croissance de la population. Soulignant le rôle incontournable de la filière avicole dans la sécurité alimentaire du pays, cet ancien directeur des services vétérinaires au ministère de l'Agriculture, a avancé que la volaille restait le seul modèle à croissance rapide pour satisfaire la demande nationale en protéine animale, étant donné que les surfaces agricoles et les ressources en eau sont limitées. "Il faut 1,7 kilogramme (kg) d'aliment pour faire



un (1) kg de viande blanche, contre 8 kg d'aliment pour faire un (1) kg de viande rouge", a-t-il fait valoir. A l'échelle internationale, les généticiens ont pu développer, grâce aux nouvelles technologies (génomique, numérisation), un poulet plus résistant aux maladies pour diminuer l'usage d'antibiotique. La tendance actuelle est zéro antibiotiques dès que possible, a-t-il fait observer. En Algérie l'élevage avicole "s'est améliorée au fil du temps", a affirmé le Dr Tekfa, ex-

rition du monopole de l'Etat sur le médicament vétérinaire, à compter de 1998, avait mené à une "utilisation abusive" des antibiotiques du fait de "la manipulation des firmes pharmaceutique étrangères". Cette période a vu la naissance de plusieurs sociétés d'importation de vaccins et de produits vétérinaires, a-t-il rappelé. Pour s'imposer auprès de leurs fournisseurs, qui sont les multinationales du médicament, ces sociétés importatrices devaient prouver leur poids sur le marché en

a-t-il relevé. "Mais actuellement les choses ont évolué positivement grâce au niveau de maturité et d'expérience des éleveurs, la maîtrise des techniques d'élevage, les investissements dans des infrastructures modernes. Aussi, l'usage des antibiotiques ne se fait qu'à titre curatif", a-t-il assuré. Par ailleurs, "l'exigence des consommateurs sur les normes de qualité du poulet de chair industriel et le souci croissant de préservation de la santé publique, obligent les aviculteurs à se

menté.

Signature d'une convention entre l'ONAB et le CNIFA

Un protocole de partenariat a été signé dernièrement à Alger par l'Office national des aliments de bétail (ONAB) et le Conseil national interprofessionnel de la filière avicole (CNIFA), en vue de bénéficier de l'accompagnement et du soutien nécessaires au développement de la filière avicole et le traitement de la volaille. Supervisant la cérémonie de signature du protocole au siège de la Chambre nationale de l'Agriculture (CNA), le Chef de Cabinet au ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Mohamed Kessira a invité les professionnels du secteur à développer davantage leurs activités, affirmant l'attachement de la tutelle au contrôle minutieux de la mise en application de cette convention aux mieux des intérêts des professionnels de la filière. Le P-DG de l'ONAB Mohamed Betraoui a précisé, lui, que son instance assurera, à travers cette convention, l'accompagnement technique et sanitaire des éleveurs, en vue de mener à bien leur projet, soutenir l'investissement en matière d'infrastructures réservées à l'aviculture et utiliser des nouvelles techniques, en mettant à la disposition des concernés plus de 160 vétérinaires et 60 techniciens supérieurs. Quant aux éleveurs n'arrivant toujours pas à rembourser leurs créances, M. Betraoui a expliqué qu'ils seraient eux aussi concernés par cette convention à travers le rééchelonnement des dettes dont ils ont bénéficiés dans le cadre des aides octroyées, pour pouvoir les rembourser de façon progressive. Intervenant à cette occasion, le président du CNIFA, Abdelmoumen Kali s'est félicité de cette convention au profit de quelque 20.000 éleveurs, susceptible de "booster" la filière avicole en apportant des solutions aux problèmes auxquels font face de nombreux aviculteurs.

K.Amel



pliquant qu'à la naissance de l'aviculture moderne nationale vers 1980, l'aliment, destiné au poulet de chair contenait un antibiotique pour accélérer la croissance de l'animal. "Mais la législation Européenne s'est améliorée avec le temps en bannissant les antibiotiques facteurs de croissance et législation algérienne a suivi en interdisant les antibiotiques dans l'aliment des volailles", a-t-il fait savoir.

L'Algérien doit changer ses habitudes de consommation

Il a, cependant, admis que la dispa-

faisant le plus gros chiffre d'affaires possible. "C'est ainsi que ces multinationales ont diffusé et vulgarisé des programmes de vaccination et de traitements où l'usage des antibiotiques était scandaleux", a-t-il dénoncé, regrettant le fait qu'elles aient réussi à faire admettre aussi bien aux vétérinaires qu'aux éleveurs qu'il était indispensable de donner aux animaux des antibiotiques, à titre préventif, ce qui était en réalité contre le bon sens scientifique et médical. Cette "phase de manipulation" au cours de laquelle l'esprit commercial a totalement dominé la médecine vétérinaire a perduré pendant 20 ans,

conformer à la réglementation et aux normes de qualité, en limitant de plus en plus l'usage de telles substances, y compris en Algérie", a-t-il assuré. L'Algérien, a-t-il préconisé, doit changer ses habitudes de consommation en cessant d'exiger un gros poulet bon marché, en soutenant que l'idéal, serait de consommer un poulet à croissance lente, résistant et plus gouteux. Seulement ce poulet à croissance lente, résistant et plus gouteux, coûte plus cher et "n'est pas accepté par le marché national". Pour preuve, son introduction en Algérie au début des années 2000, a été "un échec", a-t-il argu-

Aïn Defla

Accorder davantage d'importance à la gestion des musées nationaux

Les participants à la rencontre nationale sur les musées ont mis l'accent mardi à Aïn Defla sur la nécessité d'accorder une plus grande importance au volet inhérent à la gestion des musées nationaux, soutenant que cette action est de nature à valoriser le patrimoine culturel national de telle sorte qu'il puisse s'acquitter de son rôle culturel, civilisationnel et économique. Lors de la dernière journée de cette manifestation culturelle ouverte deux jours plus tôt au musée municipal de Aïn Defla, nombre d'intervenants ont recommandé davantage de rigueur dans la gestion des musées nationaux, une action qui, s'il venait à être menée avec constance, permettrait d'en montrer les richesses est de mettre en avant sa diversité, ont-ils soutenu. L'intervenant, Dr Salim Annane, enseignant à la faculté d'archéologie de l'université d'Alger 2, a déploré le fait que les réserves archéologiques des musées nationaux soient transformées en dépôt où est entreposé "tout objet ne servant à rien". "Tout ce dont on n'a pas besoin on le met au niveau de la réserve archéologique alors que cette dernière est considérée comme le cœur battant du musée car en alimentant les salles d'expo-

sition en objet d'arts", s'est-il insurgé. Il a toutefois fait remarquer que cette dernière mission (l'alimentation des salles d'exposition) n'est pas réalisée à l'heure actuelle compte tenu du fait que les objets d'art entreposés au niveau de la réserve archéologique ne sont ni répertoriés, ni inventoriés. "J'ai réalisé ma thèse de doctorat sur la réserve du musée de Djemila (2016) et je peux vous assurer que les objets qui y sont entreposés n'ont pas été touchés depuis l'époque remontant à la présence Française en Algérie où des fouilles avaient été réalisées", a-t-il témoigné, déplorant l'inexistence de l'inventaire quantitatif y afférent. Affirmant que cet état de fait s'applique à nombre de musées de sites du pays, il a regretté que cette richesse "dormante" ne profite pas aux visiteurs des salles d'expositions des musées ainsi qu'aux chercheurs versés dans le domaine. Selon lui, ce genre de rencontre doit, avant tout, constituer une opportunité pour sensibiliser les acteurs du secteur culturel sur l'importance de la gestion des objets archéologiques de la réserve où ils sont entreposés. Le Conservateur du Musée des antiquités d'Alger, Aït Allak Chafiaa a, de son



côté, relevé que les objets conservés au sein de cette structure sont révélateurs des civilisations antiques qu'a connues l'Algérie. "Durant la présence française en Algérie, ce musée n'était, en vérité, pas uniquement celui d'Alger mais celui de l'Algérie dans la mesure où les autorités coloniales y ramenaient les meilleures objets archéologiques trouvés sur tout le territoire du pays", a-t-elle observé, mettant en exergue l'importance de fédérer

les efforts pour sauvegarder le patrimoine culturel national. Lui emboitant le pas, le chargé de la rénovation du Musée public d'art et des expressions culturelles (ex-palais Hadj Ahmed Bey) de Constantine, Benkhellifati Abderraouf, a mis en avant l'importance d'adhérer aux efforts visant la préservation du patrimoine national et sa valorisation afin d'en montrer la diversité. "Constantine est assurément un musée ouvert à l'extérieur

et il est de notre devoir de transmettre aux jeunes générations des facettes de leur Oidentité et de leur histoire", a-t-il dit en substance. Des expositions, des communications et des ateliers pédagogiques ont figuré au programme de cette rencontre nationale sur les musées à laquelle ont pris part huit musées nationaux ainsi que l'Office National de Gestion et d'Exploitation des Biens Culturels Protégés.

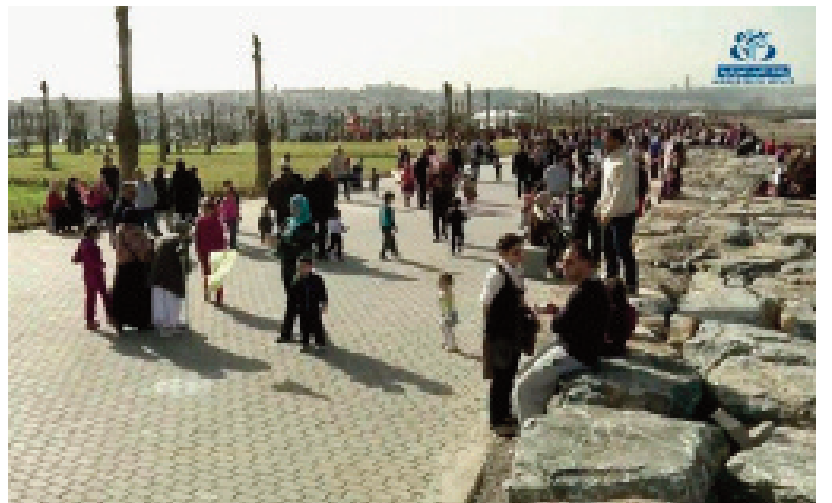
B.M/ Ag

8ème édition du Salon national de la photographie de Mila: 58 artistes prennent part

Pas moins de 58 photographes professionnels et amateurs, venus de nombreuses wilayas du pays, participent à partir de mardi, à la 8ème édition du Salon national de la photographie, organisé à la Maison de la culture M'barek El Mili de Mila. A ce propos, Abderrezak Bouchenak, directeur de cette structure culturelle, organisatrice de la manifestation, a affirmé en marge de la cérémonie d'ouverture, que le public renoue à partir d'aujourd'hui jusqu'à demain soir (mercredi), avec l'art de la photographie et ses partisans issus de 35 wilayas du pays à l'instar de Annaba, Constantine, Bechar, Ghardaïa, Djelfa, Tizi Ouzou, Bejaia et Tissemsilt, notamment. Il a également précisé que l'exposition des œuvres des participants qui compte plus de 230 photographies, à raison de 4 photos par participant, est placée cette année sous le slogan "La photographie, un art et une culture", ajoutant qu'un jury spécialisé sélectionnera par la suite la photographie qui soit la plus conforme au slogan, en plus de choisir la meilleure exposition. Un prix spécial du jury, visant à motiver davantage les participants et les inciter à donner le meilleur d'eux-mêmes à chaque participation aux éditions de ce salon national sera également décerné à l'occasion, a-t-il souligné. Le directeur de la Maison de la culture M'barek El Mili a indiqué, en outre, que le nombre de participants de cette 8ème édition est proche du nombre enregistré l'année précédente (55 artistes), estimant que la hausse, même légère, enregistrée cette fois-ci, "témoigne de la notoriété que cette manifestation a acquis au niveau national". Arborant la tenue traditionnelle de sa région, le photographe Amara Salah de Ghardaïa participe, selon lui, pour la deuxième fois pour "transmettre une part de la culture à laquelle il appartient", ajoutant que les œuvres présentées lors de cette édition ont connu une certaine évolution. Quant à l'artiste amateur Mohamed Badreddine Rebih de la wilaya de Djelfa, qui participe pour la première fois à ce Salon, a estimé, pour sa part, que "le nombre et la diversité des participants augmentent les chances des amateurs de se professionnaliser dans ce domaine à la faveur des échanges d'expériences". Une rencontre a été animée durant la première journée de cette manifestation par des professeurs spécialisés, autour du thème de cette année, en plus d'ateliers pratiques dans le domaine de la photographie et de l'éclairage au profit des participants. Un premier atelier, organisé mardi après-midi, est consacré à la "photographie des monuments historiques" situés dans l'ancienne ville de Mila, alors qu'un second, prévu demain, portera sur la "photographie de paysages naturels" à proximité du barrage de Beni Haroun, en plus d'un atelier sur "l'art de l'éclairage dans la photographie". La 8ème édition du Salon national de la photographie qui s'achèvera demain soir, sera marquée par l'annonce des résultats du concours de la meilleure photographie et la récompense des lauréats.

Divertissement Affluence de plus de 30.000 visiteurs aux "Sablettes" depuis le début des vacances d'hiver

La promenade des "Sablettes" a connu, depuis le début des vacances d'hiver, l'affluence de plus de 30.000 visiteurs/jour venus des différentes communes d'Alger voire des wilayas avoisinantes, a indiqué, le Directeur général (DG) de l'Office des parcs, des sports et des loisirs d'Alger (OPLA). Destination de divertissement par excellence avec des services de qualité, la promenade des "Sablettes" où il est possible de pratiquer du sport sur un front de mer de 4,5 km a accueilli, depuis la première semaine des vacances scolaires d'hiver, plus de 30.000 visiteurs venus des différentes communes d'Alger et mêmes des wilayas limitrophes, a déclaré à l'APS M. Olyes Guemgani, le DG de l'OPLA. Les températures clémentes et le temps printanier ont encouragé les familles à venir passer des moments agréables jusqu'à des heures tardives, a-t-il expliqué ajoutant que l'élargissement du réseau routier vers la capitale a favorisé le déplacement des citoyens venant de Boumerdès, de Blida, de Tipaza et de Chlef. Il a relevé, en outre, que la gratuité de l'accès au site et les services offerts à des prix abordables sont des facteurs encourageants pour



les familles, dont beaucoup affluent plutôt l'après-midi pour s'attabler autour d'un café, d'un thé et des gâteaux. La promenade a connu récemment des travaux d'aménagement supervisés par les services de la circonscription administrative d'Hussein Dey avec la participation des entreprises de wilaya à l'effet d'accueillir les familles dans de bonnes conditions. Par ailleurs, le même responsable a indiqué que les espaces boisés et lieux de détente et de loisirs relevant de l'OPLA enregistrent

une grande affluence des familles, notamment durant les vacances d'hiver, précisant que la forêt de 5 juillet (Ben Aknoun) a connu, elle, plus de 6000 visiteurs. Il a fait état également de l'ouverture prochaine d'un jardin de proximité à Val d'Hydra. Pour rentabiliser les structures et dans le cadre de l'amélioration permanente des prestations, des appels d'offre nationaux sont lancés pour la location conformément à un cahier de charges", a-t-il précisé.

Benadel M

Cinéma L'artiste derrière l'univers de "Blade Runner" est mort à 86 ans

Syd Mead, l'artiste derrière l'univers visuel futuriste de "Blade Runner", connu pour avoir façonné le monde de la science-fiction avec ses designs, est mort à l'âge de 86 ans a annoncé hier sa page Facebook. Syd Mead, qui était également à l'ouvrage dans les années 1970 et 1980 dans les films "Aliens le retour", "Tron" et "Star Trek: le film", est décédé lundi, des suites d'un cancer du lymphome. Une publication sur son profil Facebook a confirmé sa disparition, avec les mots "Syd Mead 1933-2019". Le designer avait commencé sa

carrière dans l'industrie de l'automobile et de l'électronique, travaillant pour Ford, Chrysler, Sony et Philips, avant de se tourner vers le cinéma. Dans le film culte "Blade Runner" (1982) de Ridley Scott, Syd Mead créa, avec ses illustrations, une atmosphère singulière, sombre et gothique, restée en mémoire et acclamée dans le monde entier. On y suit dans un Los Angeles dystopique en 2019, un Harrison Ford qui campe un ancien policier recruté pour abattre un groupe de "répliquants", nom donné à des androïdes dissidents. Syd Mead avait pris sa retraite en

septembre. La nouvelle de son décès a été commentée par des figures de premier plan du monde automobile et du 7e art. "Repose en paix Syd Mead. Ton art subsistera", a tweeté le fondateur de Tesla, Elon Musk. Le mois dernier, Nelson Coates, le président du syndicat Art Directors Guild, avait qualifié Mead de l'un des concept-artistes et designers industriels les plus influents de notre époque. Ces dernières années, le nom de Syd Mead est apparu aux génériques de "Mission impossible III", "Elysium" et de la très acclamée suite "Blade Runner 2049" sortie en 2017.

Espérance de Tunis Boussouf et Zerdoum dans le viseur du « Taraji »

L'Espérance de Tunis continue de faire ses courses dans le championnat algérien. En effet, après avoir fait signer le jeune défenseur du NAHD, Amine Tougai, le club de la capitale tunisienne a flashé sur deux autres pépites algériennes en l'occurrence Ishak Boussouf de l'ESS (18 ans) et Redouane Zerdoum du NAHD (21 ans). En effet, si on croit la presse tunisienne, l'EST va passer à l'offensive en formulant des offres pour ces deux joueurs. Les tunisiens veulent profiter des difficiles négociations avec Monaco pour Boussouf à fin de sauter sur l'occasion pour tenter d'enrôler l'attaquant de Setif qui est considéré comme l'un des joueurs les plus prometteur de notre championnat. Pour ce qui est de Zerdoum, il se pourrait aussi qu'il suive les pas de son ex-coéquipier au NAHD, Tougai. Pour rappel, après la signature de Tougai, l'EST compte six joueurs algériens dans son effectif ; Bedrane, Chetti, Benghit, Bensaha et Meziani.



OGC Nice Les blessures pénalisent Ounas

Arrivé à Nice avec une certaine notoriété, Adam Ounas (23 ans) n'aura disputé que 9 matchs seulement de championnat dans cette première partie de saison avec son équipe. L'ailier international Algérien prêté par le Napoli pour gagner du temps de jeu mais aussi montrer qu'il est un joueur qui mérite de jouer en tant que titulaire au sein de l'effectif Napolitain pour les saisons prochaines, l'ancien de Bordeaux était attendu comme un renfort de luxe à l'OGC Nice mais Ounas a été pénalisé et freiné à plusieurs reprises par les blessures dont une au genou qui aurait pu terminer sa saison face à Monaco. Sur les neuf matchs de Ligue 1 qu'il a disputé, il a donné une seule passe décisive et n'a pas réussi à marquer le moindre but sous ses nouvelles couleurs, c'est d'ailleurs le seul joueur Algérien de l'effectif Niçois qui n'a pas réussi à faire trembler les filets adverses malgré les occasions qu'il a eues à plusieurs reprises. L'un des meilleurs buteurs Algériens à la CAN, Adam Ounas a montré à tout le monde que c'est un joueur bourré de qualités techniques mais aussi un bon finisseur. Pourtant, l'actuel joueur de l'OGC Nice a fait de belles choses en première partie de saison mais il lui manque la régularité et aussi l'efficacité devant les buts, une chose que l'ancien Bordelais doit certainement travailler aux entraînements pour bien débiter l'année 2020 mais aussi aider son équipe à avoir une place Européenne pour la saison prochaine.



Selon le 10 Sport Vers un retour de Brahimi en France

L'international algérien d'Al-Rayann, Yacine Brahimi (29 ans) pourrait envisager un retour en championnat de France (Ligue 1), selon le 10 Sport. En effet, l'ex-joueur du FC Porto qui s'est engagé cette saison avec le club qatarien pour un contrat de quatre ans est sollicité par plusieurs clubs de la Ligue 1 dont l'Olympique de Marseille ainsi que le Stade Rennais. Sous contrat avec Al-Rayann, Brahimi pourrait revenir en France selon la même source, sous forme de prêt. Pour rappel l'intérêt de l'OM ne date pas d'aujourd'hui puisque l'entraîneur portugais, André Villas-Boas nous a déclaré récemment qu'il l'avait contacté, « J'ai parlé avec Yacine Brahimi une fois, c'est vrai qu'il était dans notre plan pour venir ici mais le problème c'était son offre du Qatar qui était extraordinaire. Il a pris sa décision. C'est un joueur très intéressant ».

Mönchengladbach: Une première partie de saison réussie pour Bensebaini

Le directeur sportif du Borussia Mönchengladbach Max Eberl a encensé l'international algérien, Rami Bensebaini, estimant que le joueur a pu mettre en exergue ses qualités et est crédité d'une mi-saison intéressante. Les supporters voulaient de la qualité, et il avait peur mais on a fait confiance à Rami. On voulait un concurrent pour Oscar Wendt, Bensebaini est polyvalent et il défend très bien mais aussi apporte offensivement. Il a des qualités et peut se surpasser c'est toujours bénéfique pour nous d'avoir des joueurs comme ça, a indiqué Eberl, ajoutant que la venue du joueur algérien au Borussia Mönchengladbach n'était pas le fruit du hasard, mais plutôt un transfert minutieusement préparé en amont par la direction du club. On suivait Rami depuis deux ans, il était respecté au Stade Rennais et on a vu que c'était un joueur qui a du potentiel. On n'avait pas les moyens pour payer son bon de sortie à ce moment-là, mais on a réussi à l'avoir un an après, a révélé le directeur sportif de Mönchengladbach. Néanmoins, le club attend encore plus du champion d'Afrique algérien, transfuge de Rennes lors du mercato estival, afin de garder la première place le plus longtemps possible. Rami Bensebaini avait été élu Joueur du mois de décembre par les supporters du Borussia Mönchengladbach, s'imposant devant quatre autres nominés: Breel Embolo, Marcus Thuram, Patrick Herrmann et Tony Jantschke. Il s'agit du premier prix du Joueur du mois de Rami Bensebaini au Borussia, recueillant 37% des voix - deux de plus que Herrmann (35%) et Tony Jantschke (13%) et Marcus Thuram (7%), qui avait remporté les trois précédents prix du Joueur du mois. L'ancien joueur de Paradou AC a été nommé "Homme du match" à deux reprises en décembre. La première lors du match contre le Bayern (2-1) en inscrivant un doublé, et la seconde lors de la défaite 2-1 à Wolfsburg.

Clubs algériens Grandeur et décadence !

Le déclin du football national au niveau local se traduit aussi par la décadence de nos « grands » clubs tombés dans la désuétude et gérés dans l'incompétence et l'anarchie. Cela n'a jamais été aussi vrai que cette saison. L'USMA, à titre d'exemple, continue de payer pour les méfaits de son ex-actionnaire majoritaire, Ali Haddad, au point de ne plus pouvoir retenir ses propres joueurs. Sa situation est tellement critique et dramatique que l'on craint le pire pour son avenir. Une situation de blocage qui a créé un sentiment d'impuissance et de résignation. Les Usmistes auront du mal à se remettre de cette crise latente et étouffante, surtout si la saignée au niveau de l'effectif se poursuit. L'USMA traîne une dette colossale que le gel des comptes accentue davantage, plongeant le club dans l'incertitude la plus totale. Les joueurs et le staff technique, malgré une loyauté exemplaire et sans faille, se trouvent néanmoins dans l'expectative et ne savent plus à quel saint se vouer. Chaque jour qui passe enfonce un peu plus l'USMA dans la tourmente. Les années fastes semblent derrière elle, à moins d'un retournement de situation improbable. Du moins à court terme. L'ESS n'est guère mieux lotie. Lâchée par les pouvoirs publics, le club phare des hauts plateaux se morfond lui aussi dans une crise financière chronique. L'incarcération de son ex-président, le puissant Hacène Hamar a compliqué encore plus ses affaires. Il ne semble pas y avoir un consensus pour le remplacer. Les réunions des dirigeants se multiplient sans trouver une issue favorable ou durable pour permettre au club de retrouver la sérénité. L'Entente semble condamnée à serrer la ceinture pour un bon bout de temps. Le MCA, pour sa part, est toujours otage des querelles intestines de ses diri-

geants. La faute aussi à une gestion à l'emporte-pièce, car le couple Sonatrach-MCA n'a jamais filé le grand amour. Un mariage forcé en somme dont la firme pétrolière n'en a pas voulu. Les pouvoirs publics lui ont jeté le club dans les bras pour calmer la rue et les milliers de supporters du club algérois. Ce qui explique l'instabilité au niveau de ses dirigeants. Un mal récurrent l'empêchant de prendre son envol, car il faut le dire si l'on excepte la parenthèse enchantée des années 70 couronnée par le fameux triplé (Coupe, championnat et Coupe d'Afrique), et durant laquelle les Mouloudéens ont plus ou moins partagé le règne du championnat avec la JSK, pour le reste, le club a plus connu de bas que de haut. Un véritable gâchis compte tenu de l'extrême popularité du MCA et les grands moyens mis à sa disposition. Que dire alors de la JSK dont le dernier scandale au Maroc montre à quel degré ce club prestigieux est tombé bien bas. Un président de la trempe de la JSK qui en arrive aux mains avec des supporters de son équipe, qui plus est, dans un pays étranger, ça fout la honte. C'est une piètre image que Cherif Mellal a laissée de la JSK chez nos voisins. Aucune raison, ni justificatif ne peut expliquer son comportement irresponsable et irrespectueux. Abdelkader Khalef, l'ex-président emblématique et grand architecte de la réussite de la JSK, doit se retourner dans sa tombe. Le club qu'il a hissé au sommet de la hiérarchie, est aujourd'hui traîné dans la boue. La JSK, le club le plus titré du pays, faut-il le rappeler, n'est plus que l'ombre d'elle-même. Son riche héritage a été déjà dilapidé par le long règne sans partage de Moh Cherif Hannachi. Il semble que son successeur suit le même chemin avec une volonté inconsciente de finir le boulot.

Classement annuel des buteurs algériens : Bounedjah termine l'année en tête avec 39 buts



L'attaquant international algérien d'Al-Sadd (Div.1 qatarie de football) Baghdad Bounedjah, auteur de 39 buts en 2019, toutes compétitions confondues, a terminé en tête du classement des buteurs algériens de l'année. L'ancien joueur de l'ES Sahel (Ligue 1 tunisienne) a marqué 39 buts en club et sélection sur l'année civile 2019, après en avoir marqué 59 buts l'année passée. Bounedjah (28 ans) a inscrit 32 buts avec son club Al-Sadd, dont 19 en championnat, 6 en Coupe, 3

en Ligue des Champions d'Asie et 3 en Coupe du Monde des Clubs, qu'il a terminé comme meilleur buteur. Bounedjah a également terminé l'année 2019 comme meilleur buteur de l'équipe nationale avec 8 réalisations, devançant le duo de Youcef Belaili et Riyad Mahrez, avec 5 buts chacun. Lors de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2019, remportée par l'Algérie en Egypte, le natif d'Oran a inscrit deux buts : lors du premier match face au Kenya (2-0) et en finale contre le Sénégal (1-0).

JM 2021: 2 workshops envisagés par les Ecoles d'architecture d'Oran et de Strasbourg

Deux workshops dédiés aux prochains Jeux méditerranéens d'Oran (JM-2021) sont envisagés par les Ecoles d'architecture d'Oran et de Strasbourg (France), a-t-on appris mercredi à Oran du responsable pédagogique de cette initiative académique. Ces ateliers mixtes ont pour objectif de "proposer de nouvelles solutions urbaines en perspective des JM-2021", a précisé à l'APS Djillali Tahraoui, enseignant-chercheur à l'Université des sciences et de la technologie d'Oran "Mohamed Boudiaf" (USTO-MB). "La mise en valeur du patrimoine en lien avec l'aménagement urbain" est au cœur de ces échanges académiques mettant en partenariat le département d'architecture de l'USTO-MB et son homologue l'Ecole nationale supérieure d'architecture de Strasbourg (ENSAS), a expliqué M. Tahraoui. "La contribution des étudiants est mise à l'honneur par cette initiative menée dans le sillage des actions déjà réalisées au titre de la convention de partenariat signée en avril 2015 entre les deux villes, Oran et Strasbourg", a-t-il souligné. "Le rapport naturel à l'eau (la mer Méditerranée pour Oran et le Rhin pour Strasbourg) expose les deux villes à des préoccupations communes qui incitent à dégager des pistes de réflexion adaptées au rythme de leur développement urbain", a observé ce responsable. Les précédents ateliers, tenus en 2016 à l'USTO-MB puis à l'ENSAS, avaient permis aux étudiants des deux rives d'élaborer des propositions pour la revitalisation du quartier historique de "Sidi El-Houari" qui concentre à lui seul la majorité des édifices historiques d'Oran, rappelle-t-on. Les étudiants algériens et leurs pairs de l'ENSAS avaient aussi contribué à la résolution d'un problème de "rupture urbaine" causé par le passage de l'autoroute dans la ville de Strasbourg. Les deux prochains workshops, envisagés durant le premier semestre 2020, devront quant à eux déboucher sur "des idées d'aménagement en adéquation avec l'envergure de l'événement des Jeux Méditerranéens d'Oran", a fait valoir la même source. Des activités culturelles sont aussi au menu des échanges entre les deux villes, à l'instar du festival "Si Oran m'était contée" qui se tient jusqu'à la mi-janvier à Strasbourg avec la participation d'écrivains et photographes des deux rives, à l'invitation de l'association "PasSages".

Bilel C

Cross -Challenge Ahmed-Klouch le Club Marathon d'Oran vise le podium

Le président du Club Marathon d'Oran, nouvellement créé, a indiqué que pour sa première participation à une compétition officielle, sa formation vise à monter sur le podium par équipes, à l'occasion du Challenge Ahmed-Klouch de cross-country, prévu samedi à Chlef. "Nous comptons marquer de notre empreinte notre première participation à une compétition officielle en terminant au moins à la troisième place par équipes lors du Challenge Ahmed-Klouch. Nous avons un groupe d'athlètes qui ont les capacités de réussir ce pari", a déclaré, Nouredine Abaïdia. Le Club Marathon d'Oran, né en février 2019, participe à ce cross avec seulement son équipe des seniors, composée de 9 messieurs et une seule dame, a précisé le même responsable, ajoutant que cette épreuve sera également mise à profit pour préparer le championnat national de cross-country, prévu en février prochain à Oran. Le même responsable a toutefois regretté que son club n'ait pas bénéficié d'une subvention de la part de la Direction de la jeunesse et des sports locale, en dépit du fait qu'il soit la seule formation oranaise à prendre part au célèbre Challenge Ahmed-Klouch. "Pourtant, l'ex-DJS d'Oran nous a promis de nous attribuer une subvention à l'instar de toutes les associations sportives agréées de la wilaya, Mais après son départ, nous n'avons rien vu venir. Nous allons participer à ce cross avec nos propres moyens", a déploré Nouredine Abaïdia, un ancien athlète international. Cinq catégories d'âge sont prévues au programme du Challenge Ahmed-Klouch, à savoir celles des Benjamins (nés entre 2006 et 2007), des Minimes (2006-2005), des U18 (2004-2003), des U20 (2002-2001) et des seniors (nés en 2000 et avant). Les benjamines concourront sur 1700 mètres, les benjamins sur 2200 mètres, les minimes (filles) sur 2200 mètres, les minimes (garçons) sur 3200 mètres, les U18 (filles) sur 3700 mètres, les U18 (garçons) sur 4200 mètres, les U20 (garçons) sur 6200 mètres, alors que les U20 et seniors dames parcourront la même distance de 5700 mètres. La compétition se clôturera par la course des seniors (messieurs) sur une distance de 9700 mètres.

CHAN2020 -Arbitrage: Benbraham Lahlou retenu pour le tournoi

L'arbitre international algérien, Benbraham Lahlou, a été retenu par la Confédération africaine de football pour une série de stages en prévision du Championnat d'Afrique des nations CHAN-2020, réservé aux joueurs locaux. International depuis 2016, le directeur de jeu algérien figure sur la liste de 20 autres arbitres africains et 19 arbitres assistants sélectionnés par la commission des arbitres de l'instance africaine. Le CHAN-2020 se déroulera au Cameroun du 4 au 25 avril. La sélection algérienne des locaux avait été éliminée par son homologue marocaine, tenante du trophée (0-0 aller, 3-0 retour). Le tournoi regroupera 8 sélections scindées en deux groupes de quatre, les deux premiers de chaque poule se qualifiant pour les demi-finales.



La deuxième édition du triathlon extrême de Taghit, première compétition du genre dans le désert au monde, se déroulera le 10 janvier 2020 dans l'oasis de Taghit, dans la wilaya de Béchar, avec la participation d'une centaine d'athlètes représentant 15 pays, a-t-on appris des organisateurs. Organisé par l'association "Triathlon North Africa", en collaboration avec la Direction de la jeunesse et des sports de Béchar et le club de l'Université sportive d'Oran, cette édition sera parrainée cette fois-ci par le comité d'organisation de la 19e édition des jeux méditerranéens (JM) qui aura lieu en 2021 à Oran. "Nous allons joindre l'utile à l'agréable, en profitant de ce triathlon pour promouvoir les JM d'Oran, d'autant qu'il y aura une forte participation des étrangers à ce rendez-vous", a déclaré à l'APS, l'ancien champion algérien en aviron, Nabil Chiali, membre de l'association "Triathlon North Africa" et aussi président d'une commission au sein du comité d'organisation des JM. L'événement sera également mis à profit par les organisateurs des JM pour lancer, à partir de Béchar, l'inscription des bénévoles, issus des régions du Sud Ouest du pays en prévision du rendez-vous méditerranéen, a encore souligné le même responsable. Rehaussée par la participation de plusieurs champions de la discipline, à savoir, les Tchèques Petr Vabrousek (recordman du monde) et David Jilek (champion du monde), le triple champion de France Tomy Degham (2016-2017-2018) et le

Monténégrin Igor Majer (5 fois champion de Monté Negro), cet événement devrait enregistrer une hausse participation en nombre d'athlètes et de pays par rapport à la précédente édition, a-t-on précisé. Les organisateurs visent à travers l'organisation de ce triathlon, de promouvoir la discipline et attirer les jeunes vers ce sport peu connu Algérie. Ils ambitionnent également d'inscrire le triathlon extrême de Taghit dans l'agenda mondial des triathlons extrêmes et ainsi en faire une étape incontournable du circuit mondial, explique-t-on. Pour leur deuxième expérience dans le désert algérien, après celle de janvier 2019, les organisateurs de la course ont prévu le déroulement de trois spécialités. Il s'agit du triathlon longue distance, plus connu sous le label "Ironman" (3,9 km de natation, 180 km de vélo et 42 km de course à pied), le semi distance (1,9 km, 90 km, 21 km) et la distance olympique (1,5 km, 40 km, 10 km). Outre les athlètes algériens cette compétition verra la participation des athlètes représentant, les Etats-Unis, la Tchéquie, la Pologne, la Macédoine, ainsi que d'autres pays. C'est le Tchèque Petr Vabrousek qui a remporté la 1ère édition du triathlon extrême de Taghit. Chez les dames, la course a été remportée par la Tchéque Alena Vratna, rappelle-t-on. Intégré au programme olympique depuis les JO-2000 de Sydney (Australie), le triathlon est un sport qui regroupe trois disciplines : la natation, le vélo et la course à pied.

Championnats arabes sur piste de cyclisme (Tableau final) :

L'Algérie termine troisième, avec 28 médailles, dont 6 or



La sélection algérienne (messieurs/dames) de cyclisme a décroché la troisième place aux Championnats arabes sur piste, clôturés lundi soir en Egypte, avec un total de 28 médailles : 6 or, 14 argent et 8 bronze. La première place est revenue au pays organisateur, l'Egypte, ayant essentiellement fait la différence grâce à ses 14 médailles d'or, devant les Emirats arabes unis, ayant glané de leur côté 11 breloques en métal précieux. La sélection algérienne, qui ne comptait que trois médailles d'or après trois journées

de compétition, avait réussi un excellent finish, en glanant trois autres breloques en métal précieux lors de la 4e et dernière journée. Deux de ces médailles d'or ont été décrochées par Youcef Boukhari, respectivement dans l'épreuve du 1 km et le madison, alors que la troisième a été glanée par Hamza Amari, dans la course aux points (juniors/garçons). La sélection algérienne est rentrée au pays mardi soir, et le président de la Fédération Kheïreddine Barbari était présent à l'aéroport Houari Boumediene pour l'accueillir.

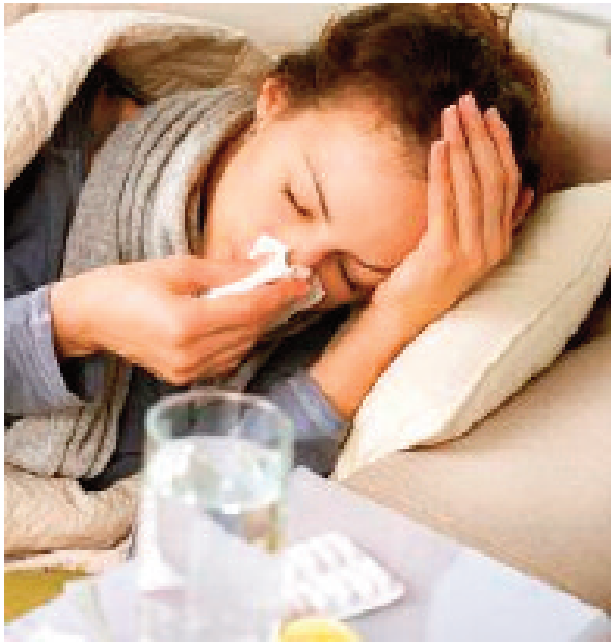
Que manger pour bien nourrir son cerveau ?

Les résultats de l'étude précédente ont montré qu'un régime riche en graisses a provoqué une prise de poids et une glycémie élevée chez les souris mâles et femelles, mais seules les souris femelles ont présenté une neurogenèse altérée dans l'hippocampe. Les chercheurs précisent que « les souris femelles qui ont suivi un régime riche en graisses avaient moins de neurones « nouveau-nés » et en développement, tandis que les mâles avaient le même nombre de nouveaux neurones que les souris témoins. » Selon eux, cette particularité offre un aperçu supplémentaire de la raison pour laquelle les femmes sont plus susceptibles de connaître un niveau plus élevé de déclin cognitif en cas de dépression ou maladie d'Alzheimer par rapport aux hommes. L'équipe scientifique souhaite mener des recherches plus approfondies dans ce domaine dans le but d'élaborer des mesures de prévention et des traitements basés sur le métabolisme des troubles cérébraux. A noter cependant qu'il faut établir une distinction entre les « bonnes » et les « mauvaises » graisses. Alors que la consumma-

tion d'acides gras insaturés que l'on trouve dans les huiles (colza, noix, olive), oléagineux (avocat, noix, noisettes...) et certains poissons (saumon, sardine, maquereau...) est à privilégier, celle des acides gras saturés (pâtisseries, barres chocolatées, biscuits, produits frits) et des acides gras trans (huiles ou graisses partiellement hydrogénées) est à limiter le plus possible. Comme l'explique la Fédération pour la Recherche sur le Cerveau, il est recommandé de veiller à consommer des oméga-3 et acides gras polyinsaturés (poissons gras, huiles de noix et de soja...), connus pour être impliqués dans les processus de neurotransmission, de survie des cellules, dans la neuro-inflammation et qui, par conséquent, agissent sur l'humeur et la cognition. "Des recherches montrent les dégâts au niveau cérébral que peuvent provoquer les régimes déséquilibrés, trop riches en graisses et en sucres, qui deviennent de plus en plus répandus. Force est de constater que l'importance de l'alimentation dans le développement ou dans le bon fonctionnement du cerveau n'est plus à démontrer.", souligne l'orga-



Chez les personnes grippées Pourquoi les rhumes sont moins fréquents



Avec l'hiver, les virus font leur retour. Mais n'avez-vous jamais remarqué qu'il est rare d'attraper un rhume si l'on souffre déjà d'une grippe et vice versa ? Des chercheurs expliquent pourquoi. En hiver, de nombreux virus sont présents et affectent des millions de personnes chaque année. Ainsi, les virus respiratoires sont responsables des rhumes, des rhinopharyngites, des gripes saisonnières, des bronchites et des bronchiolites chez l'enfant. Chacune de ces infections a une symptomatologie propre. Habituellement, la grippe apparaît sous la forme d'une forte fièvre, de courbatures, de maux de tête, de fatigue intense, d'un malaise général et de symptômes respiratoires (toux sèche, nez qui coule). La maladie dure environ une semaine, mais une fatigue est fréquemment res-

sentie pendant les trois ou quatre semaines suivantes et une toux sèche peut persister durant deux semaines. Le rhume est quant à lui une infection virale bénigne de la muqueuse qui tapisse l'intérieur du nez (cavité nasale) et le pharynx situé à l'arrière des fosses nasales. Selon l'Assurance maladie, il s'agit d'une infection virale d'évolution bénigne due à de multiples virus (rhinovirus, coronavirus...) surtout fréquente en automne et en hiver, mais qui peut survenir à d'autres moments de l'année, lorsque les conditions climatiques sont mauvaises. Un adulte peut être affecté jusqu'à 4 fois par an. Si certains symptômes sont communs à ces deux pathologies (fièvre, toux, fatigue, courbatures), il y a peu de risques de les attraper en même temps comme le révèlent des chercheurs de l'université de Glasgow.

Pourquoi le stress fait-il transpirer ?



Les mains moites, des sueurs froides, des auréoles sous les bras... Une situation de stress comme le fait de s'exprimer en public, de passer un oral ou... de se rendre à un rendez-vous amoureux, peut se manifester par une transpiration inhabituelle. Mais pourquoi donc une « simple » émotion peut-elle déclencher une telle réaction ? Les battements cardiaques ou la sudation sont deux exemples parmi d'au-

tres de phénomènes qui échappent totalement à notre contrôle. Le stress peut ainsi se traduire par de la transpiration. En effet, les battements cardiaques ou la sudation sont gérés par un système nerveux autonome, que l'on appelle le système neurovégétatif. En réponse à une situation émotionnelle, comme le stress, ce système nerveux va libérer certaines hormones, les catécholamines.

Stress et transpiration : la

faute aux catécholamines

Les catécholamines les plus connues sont l'adrénaline, la noradrénaline et la dopamine. Le taux de catécholamines dans le sang augmente alors, provoquant des modifications physiologiques, notamment une surexcitation des glandes sudoripares. Cela explique la transpiration excessive de type mains moites, sueurs froides, etc., pendant les moments de stress.

Un régime riche en graisses nuit à la création de nouveaux neurones

Selon une nouvelle étude, les femmes peuvent souffrir d'un grave problème de santé cérébrale en raison d'une alimentation trop riche en graisses. Cette mauvaise habitude affecte directement un processus appelé « neurogenèse hippocampique » qui, en cas de mauvais fonctionnement, peut être un facteur déterminant de la démence et de la dépression. Quel que soit l'âge, l'alimentation est indispensable pour la santé du corps mais aussi du cerveau. Et pour prendre soin de ses neurones, des chercheurs de la Society for Neuroscience, organisation de scientifiques et de mé-

decins voués à la compréhension du cerveau et du système nerveux, conseillent un régime alimentaire trop riche en gras. Leur étude publiée dans la revue « eNeuro » affirme en effet qu'un régime riche en mauvaises graisses limite la naissance et la croissance de nouveaux neurones, un processus qu'ils appellent « neurogenèse hippocampique » lorsque le cerveau forme de nouveaux neurones dans la partie du cerveau qui contrôle certains processus émotionnels et la mémoire. Selon les chercheurs, cette découverte pourrait expliquer pourquoi les troubles métaboliques comme l'obé-

sité et le diabète de type 2 sont associés à un risque accru de troubles cérébraux allant de la dépression à la maladie d'Alzheimer. « La naissance et le développement de nouveaux neurones, la neurogenèse, peuvent être un lien entre ces deux types de conditions. L'hippocampe, zone du cerveau impliquée dans la mémoire et les processus émotionnels, est un site connu de la neurogenèse », expliquent-ils. Pour en venir à cette conclusion, ils ont nourri un groupe de souris mâles et femelles avec un régime riche en graisses et un autre groupe avec un régime équilibré pendant 18 semaines.

M'sila : Détenition provisoire pour le président de l'APC de Maâdid

Le juge d'instruction près le tribunal de Hammam Delaâ à M'sila, a placé en détention provisoire lundi l'actuel président de l'Assemblée populaire communale (APC) de Maâdid et un employé de l'Agence foncière de la daïra d'Ouled Derradj, poursuivis dans des affaires de corruption. Le président de l'APC de Maâdid et l'employé sont inculpés de plusieurs chefs d'accusation dont "abus de pouvoir" et "dilapidation de deniers publics", a précisé la même source, détaillant que cinq (5) autres personnes ont été auditionnées dans le cadre de cette même affaire, quatre (4) d'entre elles, élus de l'APC de Maâdid ont été placées sous contrôle judiciaire. Le juge d'instruction près le tribunal de Hammam Delaâ a entendu, au cours d'une audience, les impliqués dans ces affaires de corruption concernant en particulier "des marchés publics et le détournement du foncier". Au total 28 présidents des assemblées populaires communales dans la wilaya de M'sila sont poursuivis en justice dans des affaires liées à la corruption.

Accidents de la circulation 36 morts et 1286 blessés en une semaine

Trente-six (36) personnes ont trouvé la mort et 1286 autres ont été blessées dans 1154 accidents de la circulation survenus à travers le territoire national durant la période allant du 22 au 28 décembre, selon un bilan hebdomadaire publié mardi par la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya de Mascara avec huit (8) morts et 30 blessés dans 22 accidents de la route. Par ailleurs, les unités de la Protection civile ont effectué 11241 interventions ayant permis la prise en charge de 1298 blessés dans des accidents de la circulation, domestiques et autres ainsi que l'évacuation de 9773 malades vers les structures sanitaires. En outre, 1066 interventions ont été effectuées par les éléments de la Protection civile pour procéder à l'extinction de 762 incendies urbains, industriels et autres.



Skikda Deux terroristes capturés

Dans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce à l'exploitation de renseignements, un détachement de l'ANP a capturé, aujourd'hui 31 décembre 2019, lors d'une opération de fouille et de ratissage menée dans la localité d'Oued D'khil, commune de Collo dans la Wilaya de Skikda (5ème Région militaire), deux (2) terroristes, dont un blessé. Il s'agit des dénommés +Boudmagh Ilyes+ dit +Idris+ qui avait rallié les groupes terroristes en 1994, et de +Allouache Younes+ dit +Abou Tourab+ qui avait rallié les groupes terroristes en 2017, accompagnés de six (6) femmes et de sept (7) enfants. "Cette opération, qui est toujours en cours et qui a permis de récupérer un (1) fusil semi-automatique de type Simonov et un fusil (1) de type Carabine US, s'inscrit dans la dynamique des opérations menées par nos Forces Armées pour assainir notre pays du fléau du terrorisme, et d'asseoir la sécurité et la quiétude à travers l'ensemble du territoire national".

Ain Témouchent: Découverte d'un corps sans vie rejeté par les vagues sur la plage de Bouzedjar

Un corps sans vie, rejeté par les vagues, a été découvert, dans la nuit de lundi à mardi au niveau la plage de Bouzedjar dans la wilaya d'Ain Témouchent, a-t-on appris auprès les services de la Gendarmerie nationale d'Ain Témouchent. Le cadavre de sexe masculin portant un gilet de sauvetage a été retrouvé dans un état de décomposition, a-t-on indiqué, soulignant qu'il pourrait s'agir d'un candidat à l'immigration clandestine. Le corps a été transféré vers la morgue de l'établissement hospitalier "Ahmed Medaghri" d'Ain Témouchent, a-t-on ajouté, signalant que les services de la Gendarmerie nationale compétents ont ouvert une enquête pour identifier le cadavre et déterminer les circonstances de ce décès.

Oran: Démantèlement d'un réseau de trafic de drogue

Les brigades de recherche et d'intervention de la sûreté de wilaya d'Oran ont réussi, dernièrement dans deux opérations distinctes, à démanteler un réseau criminel organisé spécialisé en trafic de différents types de drogue. Ces opérations, menées par deux brigades de BRI relevant de la police judiciaire de la sûreté de wilaya d'Oran, se sont soldées par l'arrestation de 4 individus âgés entre 27 et 35 ans et la saisie de 20 grammes de cocaïne, de 350 grs de kif traité, de 1.970 comprimés de psychotropes, d'un montant de 2,23 millions DA et de deux véhicules, a indiqué le lieutenant de police, Zair Chaheer Chawki. Exploitant des informations, les enquêteurs de police ont arrêté deux individus au niveau du quartier populaire "Gambetta" en possession de 180 comprimés psychotropes et un montant de 170.000 DA. La perquisition dans les domiciles des deux mis en cause a permis de découvrir 1.780 comprimés psychotropes et 150 grammes de kif traité ainsi qu'une arme blanche, un 0montant de 80.000 DA de recettes de ce trafic, une embarcation et un 0moteur. La même brigade a réussi d'appréhender un autre prévenu impliqué dans ce réseau en possession de 20 grammes de drogue solide de cocaïne. A noter que ce dernier est un repris de justice faisant l'objet de cinq bulletins de recherche dans des affaires de constitution d'association de malfaiteurs, de trafic de drogue et d'abus de confiance. La fouille de son domicile a permis de découvrir 197 gr de kif traité et des recettes de ce trafic dépassant 1,97 millions DA.



Justice L'homme d'Affaires Issad Rebrab condamné à six mois de prison ferme et une année de prison avec sursis



Le Tribunal de Sidi M'hamed a condamné mercredi l'homme d'affaires, Issad Rebrab à une peine de prison de 18 mois dont six mois de prison ferme et une année de prison avec sursis pour infraction à la législation relative au mouvement des capitaux et surfacturation lors d'une opération d'importation. Après un procès qui a duré plus d'une journée, le tribunal a condamné aux 0premières heures du jour le propriétaire du groupe "Cevital" à 18 mois de prison dont six mois de prison ferme et une année de prison avec sursis " pour infraction à la réglementation des changes et des mouvements des capitaux de et vers l'étranger, surfacturation lors d'une opération d'importation et faux et usage de faux. Le même tribunal a condamné M. Rebrab, qui se trouve en détention préventive depuis le mois d'avril dernier, à une amende de 1.383.135.000 DA. Deux autres entreprises étaient également poursuivies dans cette affaire en tant que personnes morales pour "infraction à

la législation et à la Oréglementation des changes et des mouvements de capitaux de et vers l'étranger", "faux et usage de faux" et "fausse déclaration douanière". Il s'agit "d'Evcon", une filiale du groupe Cevital, propriété de l'homme d'affaires qui a importé les équipements de purification d'eau utilisant l'intelligence artificielle et de l'établissement bancaire The Housing Bank for trade and finance (HBTF). Le tribunal a condamné l'entreprise Evcon à une amende de 2.766.000.000 DA au lieu de la saisie des machines. Le tribunal a également condamné l'établissement bancaire The Housing Bank for trade and finance (HBTF) à une amende de 3.168.578.000 DA. La présidente du tribunal a indiqué lors de l'interrogatoire des accusés que "l'expertise des factures gonflées a révélé que la valeur réelle de ces équipements est de 98. 983.000 DA et a révélé un écart de 691.576.630 DA entre la valeur réelle des équipements en question et le montant déclaré".

Immigration clandestine : Arrestation de 5 personnes

Cinq personnes (5) ont été arrêtées par la Gendarmerie nationale de la wilaya de Ghardaïa pour leurs liens présumés avec un réseau criminel actif dans l'organisation de l'immigration clandestine,

L'arrestation a permis la saisie de 5.000 dollars et 300 rial qataris ainsi que quatre (4) véhicules touristiques, selon le même document. Les suspects ont été présentés devant les instances judiciaires compétentes.

Ghardaïa: Six morts et un blessé dans un accident de la route près de Guerrara



Six (6) personnes ont trouvé la mort et une autre a été blessée dans un accident de la circulation survenu tôt hier à 110 Km au Nord /Est de Ghardaïa. L'accident s'est produit sur le chemin de wilaya CW-N 33 reliant Berriane à Guerrara, à une dizaine de kilomètres de la sortie Ouest de Guerrara, lorsqu'un véhicule touristique est entré en collision frontale avec un camion circulant dans le sens inverse. Les six victimes abord du véhicule touristique sont mortes sur le coup écrasées par le camion, et il a

fallu l'utilisation d'un matériel spécifique par les équipes de secours de la Protection civile pour extirper les victimes du véhicule, devenu un amas de ferraille. Les corps des victimes âgées entre 2 et 54 ans ont été déposés à la morgue de l'hôpital de Guerrara, et le blessé (chauffeur du camion) a été également évacué vers les urgences de la même structure de santé, la plus proche du lieu de l'accident. Une enquête a été ouverte par la Gendarmerie nationale pour déterminer les circonstances exactes de ce drame.

Le Monde

De l'administration

Quotidien National d'Information

**Tous les jours
dans les kiosques**

**CETTE ESPACE EST RESERVÉ
POUR VOS PUBLICITÉS**

Pour plus de détails contactez nous au :



023 95 70 70

Ou par Email au :



monde.adm@gmail.com

LE MEILLEUR ACCUEIL VOUS SERA RÉSERVÉ

Le Monde

Fondation pour l'édition
et la publicité

EDITER PAR LA EURL
EL HAOUAFIZE

Président directeur général
Directeur des publications

MME SEMROUNIK

Directeur adjoint

ZNACER

DIRECTEUR GÉNÉRAL
FONDATEUR

MME SEMROUNIK

MONDE
DE L'ADMINISTRATION

REDACTEUR EN CHEF

A.SAHIM

SIÈGE SOCIAL
21 RUE SAHRADUEL
ACHOUR - ALGER

DIRECTION JAK/TEL
023957070

COMPTE NUMERO

005001152145616347 801

ANP TEL 021731778

021717178

FAX 021731959

DÉFUSION

QUEST- CENTRE- EST

IMPRESSION

SA

5^{ème} Salon national du jeune collectionneur Le stand des vieux objets attire les visiteurs

Le stand des vieux objets au 5^{ème} Salon national du jeune collectionneur, ouvert mercredi à la maison de la culture "Mouloud Kacim Nait Belkacem" de Tissemsilt attire le plus les visiteurs, a-t-on constaté. Ce stand permet au public venu des différentes communes de la wilaya de Tissemsilt de découvrir des objets rares exposés par le jeune Atrous Chihebeddine de la wilaya de Souk Ahras, dont notamment des pierres sculptées remontant à l'âge avant l'ère chrétienne, des monnaies et des clés datant des 18^e et 19^e siècles et des bijoux en argent et cuivre que recèle la wilaya de Souk Ahras remontant à la fin du 19^e siècle. Atrous Chihebeddine (34 ans) a indiqué que ces objets anciens ont été collectés durant 15 années dans la wilaya de Souk Ahras avec l'aide de ses collègues adhérents au club des collectionneurs de la même wilaya. Il a estimé que l'activité de collectionner des objets anciens est parmi les activités qui contribuent à diffuser la culture de la préserva-

tion du patrimoine culturel matériel de notre pays par les jeunes, appelant à la nécessité d'encourager les jeunes à pratiquer cette activité originale. Le 5^{ème} Salon national du Jeune collectionneur, initié par la direction de la jeunesse et des sports en coordination avec l'Office des établissements de jeunes et la maison de la Culture "Mouloud Kacim Nait Belkacem" de Tissemsilt, a été inauguré par le secrétaire général de la wilaya, Abdelkrim Magherb. Pas moins de 84 jeunes adhérents aux établissements juvéniles, éducatifs, de formation et du mouvement associatif de 22 wilayas y prennent part. Des prix numériques intéressants sont réservés aux trois premiers lauréats d'un concours programmé à cette occasion, où les expositions seront évaluées par un jury composé de spécialistes en art de la collection, sur la base de critères prenant en considération la valeur des objets et la présentation, entre autres. En marge de cette manifestation, qui se tient sous le slogan "L'Algérie



nous rassemble", diverses activités sont prévues au profit des participants, dont des ateliers de forma-

tion sur l'art de collection, une virée touristique à des sites et monuments que recèle la région dont la

forêt "Ain Antar" dans la commune de Boukaid, selon les organisateurs.

Sanctions américaines contre l'Iran : Des malades privés de médicaments vitaux

Le ministre iranien de la Santé, Saïd Namaki a déploré mardi, le blocage pour l'accès à certains médicaments suite aux sanctions américaines contre l'Iran, a rapporté hier l'agence iranienne de presse, IRNA. "Les Américains qui se posent prétendument en défenseurs des droits de l'Homme ont bloqué à l'Iran, l'accès à tous les médicaments, mais nous avons été en mesure de répondre à nos besoins et de fournir des médicaments essentiels à notre peuple, à l'exception d'un médicament américain pour le traitement des patients atteints des mucopolysaccharidoses (MPS), dont l'importation a été empêchée par l'application stricte des sanctions cruelles", a déclaré M. Namaki, en marge d'une conférence des autorités pédagogiques des universités de médecine à Téhéran. Le ministre iranien de la santé a fait savoir que "malheureusement, le médicament destiné aux patients atteints de MPS ne sont produits que dans une seule entreprise américaine et une société coréenne active sous licence Oéats-unienne", dénonçant qu'en dépit de la demande et la fourniture par l'Iran de l'argent nécessaires à l'importation du médicament, "les Etats-Unis ont longtemps bloqué toutes les routes pour sa livraison". Pour M. Namaki, "les Etats-Unis ont tout fait pour saper l'importation de tous les médicaments à destination de l'Iran, mais grâce aux efforts de nos collègues, nous avons pu contourner les sanctions et importer tous les médicaments essentiels dont le pays a besoin", a-t-il révélé, selon l'IRNA, déplorant encore que "le seul médicament que nous n'avons pas pu obtenir était le MPS, et les Etats-Unis refusent toujours cruellement et illégalement de le fournir". Qualifiant ce blocage américain de "crime contre l'humanité", le ministre iranien de la santé a toutefois fait savoir qu'une lettre a été adressée au Secrétaire général de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) "pour protester contre cette situation inhumaine et injuste", promettant de "travailler pour obtenir ce médicament, malgré tous les obstacles". La MPS est une maladie évolutive, progressive, dégénérative liée à un déficit enzymatique de surcharge lysosomale du groupe des mucopolysaccharidoses. Elle est d'origine génétique et rare

Y.D/Ag

Fêtes de fin d'année : Une fête «algérianisée» pour la bonne cause

Réveillonner est une fête universelle certes, mais la touche algérienne est dans tous les foyers. Le côté festif réside aussi dans ces rencontres de la grande famille, toute réunie autour d'un plat spécial du terroir : couscous, rechta, chakhchoukha, trida, ou autre aussi, sans oublier la

présence de gâteaux traditionnels et du thé à la menthe sur la table de cette fête de fin d'année. C'est une réalité, la célébration du réveillon se distingue en Algérie par l'aspect familial qu'il prend d'autant plus que beaucoup optent plutôt pour des fêtes en famille autour d'un bon repas. Le bon-

heur étant d'être ensemble pour partager ces moments de joie et de convivialité qui se font rares avec les préoccupations quotidiennes, un côté festif reporté trop souvent, faute de temps et de moyens aussi, aux calendes grecques. Dans ce sens, une mère de famille rencontrée dans une supérette nous dira

qu'étant femme active, elle est passée à côté de beaucoup de choses avec les contraintes professionnelles et ces fêtes sont une occasion pour y remédier. «Nous tenons, mon mari et moi, à se faire plaisir et gâter nos enfants qui ont eu de bons résultats à l'école», expliquera-t-elle.

Energie Lancement des travaux de réalisation d'une nouvelle station de stockage de carburant à Bordj Bou Arreridj

Les travaux de réalisation d'une nouvelle station de stockage de carburant et de bonbonnes de gaz butane ont été lancés dans la ville de Bordj Bou Arreridj, a déclaré le chef de l'exécutif local. Destinée à stocker différents types de carburant ainsi que des bonbonnes de gaz butane, la nouvelle structure d'une superficie de 20 hectares, est en cours de réalisation à proximité de l'évitement de la route nationale RN 5, à la sortie ouest de la ville de Bordj Bou Arreridj, a indiqué le wali, El Ghali Abdelkader Belkhezadji, en marge d'une session ordinaire de l'Assemblée populaire de wilaya (APW), clôturée mardi soir. Après la réception du projet, l'ancienne station de stockage de carburant, située à l'entrée nord du chef-lieu de wilaya, sera fermée, a ajouté le responsable, estimant que cette structure, implantée dans un mi-



lieu urbain, ainsi que celle du remplissage des bonbonnes de gaz butane, située à proximité de la route de Medjana, constituent "un danger pour la vie et la sécurité des citoyens" et poursuivant qu'"elles seront délocalisées vers la nouvelle station". La nouvelle station de

stockage de carburant et de bonbonnes de gaz butane permettra à la capitale des Biban de passer en matière de capacité de stockage d'énergie de deux (2) à trente (30) jours, a souligné la même source. La capacité technique du volume de stockage, estimée actuellement à 3.000

m3, s'élèvera prochainement à plus de 50.000 m3, a-t-il signalé, relevant que la nouvelle station contribuera à éradiquer définitivement le problème de déficit de carburant enregistré dans la wilaya, durant la période hivernale notamment.

Relance de l'économie nationale La diversification des ressources énergétiques préconisée

La nouvelle stratégie de l'Algérie pour revitaliser l'économie nationale œuvre à diversifier les ressources énergétiques et s'engager dans de nouveaux secteurs afin d'attirer davantage d'investissements étrangers, a estimé mercredi à Khenchela l'expert en énergie au Centre de développement des énergies renouvelables, Mehmah Bouziane. Dans une communication donnée au

siège de l'ODEJ (office des établissements des jeunes), le même expert a considéré que "l'Algérie est plus que jamais appelée à diversifier ses ressources et s'ouvrir aux investissements des sociétés énergétiques étrangères dans les domaines de la prospection afin de financer l'économie et dépasser la phase de stagnation des dernières années". Le groupe Sonatrach œuvre actuellement à

actualiser les études sur les réserves hydrocarbures, relever le taux de récupération des champs et élaborer un nouveau plan de restructuration globale du secteur des hydrocarbures", a ajouté le chercheur, relevant que "les mutations en cours du marché mondiale de l'énergie impose à l'Algérie de s'orienter vers les énergies renouvelables et développer davantage les énergies fossiles pour financer l'écono-

mie nationale». Il a estimé que la loi sur les hydrocarbures dernièrement adoptée par le parlement est "ce qu'il y a de mieux pour le pays en cette conjoncture", précisant que "l'un des points positifs de cette loi est la qualité de concession". Cette conférence a été organisée à l'initiative de l'association de wilaya de préservation de l'environnement et de promotion du développement durable

Le Monde

De l'administration

Quotidien National d'Information

**Tous les jours
dans les kiosques**

**CETTE ESPACE EST RESERVÉ
POUR VOS PUBLICITÉS**

Pour plus de détails contactez nous au :



023 95 70 70

Ou par Email au :



monde.adm@gmail.com

LE MEILLEUR ACCUEIL VOUS SERA RÉSERVÉ

Le Monde

Fondation pour l'édition
et la publicité

EDITER PAR LA EURL
EL HAOUAFIZE

Président directeur général
Directeur des publications

MME SEMROUNIK

Directeur adjoint

Z. NACER

DIRECTEUR GÉNÉRAL
LONTATUE

MME SEMROUNIK

MONDE
DE L'ADMINISTRATION

REDACTEUR EN CHEF

A. SAHIM

SIÈGE SOCIAL
21 RUE SAHRAOUI EL
ACHOUR - ALGER

DIRECTION FAX/TEL
023957070

COMPTE NUMERO

005051152145616347 801

ANP TEL 02173773

021737123

FAX 021739559

DÉFUSION

OUEST- CENTRE- EST

IMPRESSION

SA

Justice

Issad Rebrab libéré

Poursuivi pour infractions fiscales, le patron de Cevital a été condamné à dix-huit mois de prison, mais libéré après huit mois passés en détention provisoire. C'est peu avant l'aube hier que le PDG du groupe Cevital, première entreprise privée d'Algérie, a été libéré après avoir passé plus de huit mois en détention provisoire au centre pénitentiaire d'El Harrach. Issad Rebrab a comparu mardi 31 décembre devant la chambre d'accusation près le tribunal de Sidi M'hamed à Alger, à la suite du report de son procès le 25 décembre dernier à la demande du collectif d'avocats chargé de le défendre. Poursuivi pour infractions fiscales, bancaires et douanières, il a été condamné à dix-huit mois de prison, dont six fermes, a indiqué l'agence officielle APS. Issad Rebrab, qui avait déjà passé huit mois en détention provisoire, a donc été libéré. Le parquet avait requis un an de prison ferme. Dans cette affaire examinée mardi par le tribunal de Sidi M'hamed, Issad Rebrab, arrêté en avril, était jugé avec deux entreprises, Evcon, une filiale du groupe Cevital, et l'établissement bancaire jordanien The Housing Bank for Trade and Finance (HBTF), a indiqué APS. Ils étaient poursuivis pour « infraction à la législation et à la réglementation des changes et des mouvements de capitaux de et vers l'étranger », « faux et usage de faux » et « fausse déclaration douanière ». La justice reprochait notamment aux prévenus la surfacturation d'équipements de purification d'eau importés par Evcon, toujours selon APS. L'homme le plus riche d'Algérie a également été condamné à une amende de 1 383 135 000 dinars (plus de 10,3 millions d'euros). Le tribunal a condamné l'entreprise Evcon à une amende de 2 766 000.000 dinars (20,7 millions d'euros), et HBTF a été condamné à une

amende de 3 168 578 000 dinars (23,7 millions d'euros). Issab Rebrab a nié tous les faits qui lui sont reprochés, refusant de reconnaître « l'expertise réalisée sur les équipements importés et objet de la fausse déclaration douanière », informe l'APS. La juge a estimé que l'expertise avait démontré une véritable valeur de ces équipements bien en deçà de celle mentionnée dans la déclaration douanière. À 74 ans, Issad Rebrab a fondé en 1998 le conglomérat Cevital, qui revendique 18 000 salariés sur trois continents, dans l'agroalimentaire, le BTP, la sidérurgie, la distribution, l'électronique ou encore l'électroménager. Le magazine Forbes estime sa fortune à 3,8 milliards de dollars, la première d'Algérie et la sixième d'Afrique. Depuis la

démission le 2 avril du président Abdelaziz Bouteflika, sous la pression d'un mouvement de contestation populaire, la justice a ouvert des enquêtes contre plusieurs hommes d'affaires liés à l'ancien clan présidentiel. Propriétaire en Algérie du quotidien francophone Liberté, Cevital a notamment racheté en France le groupe électroménager Brandt et le fabricant de portes et fenêtres Oxxo. Le groupe a également un important projet d'usine de traitement de l'eau dans les Ardennes (Nord-Est). En Italie, Cevital avait racheté en 2015 les aciéries de Piombino, avant d'être contraint par le gouvernement italien, qui l'accusait de n'avoir pas honoré ses engagements, de les céder en 2018 à l'indien JSW Steel.



Célébration du nouvel an :

L'Égypte a attribué 40 000 visas aux Algériens en 2019

L'ambassadeur d'Égypte en Algérie, Aymen Mecherfa a affirmé que l'année 2019 était marquée par d'excellentes relations entre l'Algérie et l'Égypte dans tous les domaines, souhaitant qu'elles soient renforcées davantage en 2020. L'ambassadeur a indiqué dans un entretien accordé à l'agence de presse Asharq Al-Awsat (Moyen-Orient) que l'année 2019 a vu le chef de l'Etat algérien, Abdelkader Bensalah effectuer sa

première visite à l'étranger pour assister à la finale de la Coupe d'Afrique des Nations (2019) abritée par l'Égypte. Le diplomate a fait savoir qu'Abdelkader Bensalah a été reçu par le président égyptien, Abdel Fattah Al-Sissi, rappelant que l'Algérie a été la première destination de ce dernier à l'étranger après son élection en 2014. Aymen Mecherfa a ajouté également que Al-Sissi a été parmi les premiers chefs d'Etat ayant félicité le président Ab-

delmadjid Tebboune après son élection le 12 décembre dernier. Selon toujours le diplomate égyptien, le président Al-Sissi a tenu à présenter ses sincères condoléances aux Algériens après le décès du chef d'état-major de l'Armée, Ahmed Gaïd Salah. Par ailleurs, il a souligné que son ambassade a délivré 40 000 visas aux Algériens en 2019, souhaitant une évolution du volume des échanges commerciaux entre les deux pays en 2020.

Algérie Poste

Le service du virement de compte à compte au moyen d'un chèque postal opérationnel

Algérie Poste (AP) a annoncé mardi le lancement au niveau de ses bureaux poste du service de virement de compte à compte au moyen d'un chèque postal. Ce nouveau mode de virement permettra à tout titulaire de compte courant postal (CCP), "d'effectuer dans n'importe quel bureau de poste un virement instantané et sécurisé, depuis son compte au profit du compte d'un bénéficiaire, sur la simple présentation d'un chèque postal et d'un justificatif d'identité", a précisé l'AP dans un communiqué. Le virement de compte à compte moyennant un chèque postal est "admis entre les comptes CCP de

personne physique à personne physique, de personne physique à personne morale, et de personne morale à personne morale (uniquement au niveau des Recettes Principales)", a ajouté AP, soulignant que "les virements de personne morale à personne physique ne sont pas autorisés". Ce service permet au titulaire d'un compte courant postal de "procéder à un ou plusieurs virements, sans toutefois dépasser un montant total journalier cumulé de 200.000,00 DA", selon la même source qui a indiqué que ce nouveau mode de virement "vient enrichir la gamme des prestations de services financiers d'Algérie Poste".

Bordj Bou Arreridj :

Plus de 392.000 bébés vont naître le jour du Nouvel An à travers le monde

Le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) a indiqué mardi que 392.078 bébés naîtront dans le monde le 1er janvier 2020. C'est l'occasion pour l'agence onusienne d'appeler les dirigeants mondiaux et les nations à investir en 2020 dans des professionnels de santé dotés du savoir-faire et des équipements nécessaires pour sauver chaque nouveau-né. "Le début d'une nouvelle année et d'une nouvelle décennie est l'occasion de réfléchir à nos espoirs et nos aspirations non seulement pour notre avenir, mais pour l'avenir de ceux qui nous succéderont", a déclaré Henrietta Fore, Directrice exécutive de l'UNICEF, dans un communiqué. "Alors que le calendrier change chaque année en janvier, nous nous souvenons de toutes les possibilités et du potentiel de chaque enfant qui entreprend son voyage dans la vie – si on lui donne cette chance", a-t-elle ajouté. Les îles Fidji dans le Pacifique verront naître très probablement le premier bébé de 2020. Les Etats-Unis, le dernier. A l'échelle mondiale, on estime que plus de la moitié de ces naissances auront lieu dans huit pays, à savoir l'Inde (67.385 bébés), la Chine (46.299), Nigeria (26.039), Pakistan (16.787), Indonésie (13.020), Etats-Unis (10.452), République démocra-

tique du Congo (10.247) et Ethiopie (8.493). Chaque mois de janvier, l'UNICEF célèbre les bébés nés le jour du Nouvel An, un jour de bon augure. Cependant, pour des millions de nouveau-nés dans le monde, le jour de leur naissance est beaucoup moins propice. En 2018, 2,5 millions de nouveau-nés sont morts au cours de leur premier mois de vie, environ un tiers d'entre eux le premier jour de la vie. Parmi ces enfants, la plupart sont décédés de causes évitables telles qu'une naissance prématurée, des complications pendant l'accouchement et d'infections comme la septicémie. De plus, plus de 2,5 millions de bébés sont mort-nés chaque année. Au cours des trois dernières décennies, le monde a enregistré des progrès remarquables dans la survie de l'enfant, réduisant de plus de moitié le nombre d'enfants qui meurent avant leur cinquième anniversaire dans le monde. Mais les progrès ont été plus lents pour les nouveau-nés. Les bébés décédés au cours du premier mois ont représenté 47% de tous les décès d'enfants de moins de cinq ans en 2018, contre 40% en 1990. La campagne Chaque enfant vivant de l'UNICEF appelle à un investissement immédiat dans des professionnels de santé.